

Maîtrise d'ouvrage

METROPOLE DE LYON
DIRECTION LOGISTIQUE, PATRIMOINE ET BÂTIMENTS

Maîtrise d'Œuvre

DIRECTION LOGISTIQUE, PATRIMOINE ET BÂTIMENTS
SERVICE ETUDES
UNITÉ PROGRAMMATION ÉTUDES PRÉALABLES

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (Ad'AP) DE LA MÉTROPOLE DE LYON

NOTE D'ORIENTATION

la métropole
GRAND LYON

21 Septembre 2015

1 - CONTEXTE.....

 1.1 - Ordonnance du 26 septembre 2014 : création du dispositif Ad' AP

 1.2 - Mise en place de la Métropole de Lyon le 1^{er} janvier 2015

2 - ENJEUX

3 - METHODE

4- DURÉE.....

5 - STRATÉGIE ET PRIORITÉS.....

 5.1 - Approche globale et transversale des bâtiments

 5.2 - Approche multicritères

 5.2.1 - *L'importance du service rendu et la fréquentation du public*.....

 5.2.2 - *La répartition territoriale des services rendus pour les collèges et MDR*

 5.2.3 - *Assurer la continuité de la chaîne de déplacement*

 5.2.4 - *Optimiser l'efficience des crédits affectés à la mise en accessibilité*

 5.3 - Approche thématique : dans cette approche, il est proposé d'engager

6 - DES DÉROGATIONS LIMITÉES

7 - DÉCLINAISON DE LA MÉTHODE ET DE LA STRATÉGIE PAR ÉTABLISSEMENT

 7.1 - Les collèges

 7.2 - Les services de proximité (MDR, annexes et permanences)

 7.3 - L'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF)

 7.4 - Les délégations de service public (DSP)

 7.5 - Les établissements singuliers

 7.6 - Les ERP de 5ème catégorie et les installations ouvertes au public (IOP)

8 - LA CONCERTATION DE L'AD'AP

9 - TABLEAUX DE PROGRAMMATION.....

 9.1 - Collèges

 9.2 - Services de proximité (MDR annexes et permanences)

 9.3 - Établissements singuliers

 9.4 - ERP 5ème catégorie

 9.5 - Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille

 9.6 - Délégations de service public

 9.7 - Actions transversales

GLOSSAIRE

1 - CONTEXTE

1.1 - Ordonnance du 26 septembre 2014 : création du dispositif Ad' AP

Cette ordonnance relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées redéfinit les modalités de mise en œuvre du volet accessibilité de la loi sur l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005. Celle-ci imposait, notamment, la mise en accessibilité des ERP au 1^{er} Janvier 2015.

Prenant acte de l'impossibilité de respecter cette échéance l'ordonnance prévoit la mise en place d'un dispositif : les Agendas d'accessibilité programmée (Ad' AP). Ce sont des documents de stratégie patrimoniale, de programmation financière et pluriannuelle des travaux d'accessibilité qui doivent être réalisés dans un calendrier précis (entre 3 et 9 ans). Ils doivent être déposés au plus tard le 27/09/15 auprès du Préfet qui aura 4 mois pour le valider après examen de la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA).

Les bâtiments concernés sont les Établissements Recevant du Public (ERP) dont la Métropole est propriétaire et gestionnaire. Les établissements recevant des travailleurs, n'accueillant pas de public ne sont pas concernés par l'Ad' AP. Les établissements gérés dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) sont mentionnés dans l'Ad' AP de la Métropole mais devront faire l'objet d'accords spécifiques avec les délégataires qui financent et organisent les travaux d'accessibilité.

L'ordonnance place la concertation avec les associations de personnes handicapées au cœur de ce dispositif (voir note jointe). La concertation permet à la Métropole d'engager le dialogue sur la mise en œuvre de ses obligations accessibilité. Elle permet aussi aux associations de partager avec les représentants de la Métropole de Lyon leur expertise d'usage du cadre bâti.

1.2 - Mise en place de la Métropole de Lyon le 1^{er} janvier 2015 :

Les transferts de compétence de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général du Rhône à la Métropole de Lyon depuis le 1^{er} Janvier 2015 ont eu un impact direct sur le nombre de ses établissements recevant du public et sur l'organisation de la gestion du parc. Le patrimoine bâti de la Métropole comprend environ 350 Établissements recevant du public dont 73 collèges, 77 services sociaux (MDR, annexes, permanences), l'Institut Départemental de l'Enfance et la Famille (IDEF), le Centre d'Échanges Lyon Perrache (CELP), l'Hôtel de Métropole, le Musée de Fourvière et autres établissements singuliers.

Sous le précédent mandat, le Grand Lyon et le Département ont réalisé des travaux qui ont permis d'améliorer l'accessibilité des bâtiments dans le cadre d'opérations de restructuration globale ou de travaux d'entretien et de maintenance. Une dizaine d'établissements est conforme à la réglementation accessibilité : les 2 bâtiments d'accueil mère enfants de l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille, l'établissement départemental des sports, le Musée des Confluences, 5 collèges et 3 Maisons du Rhône. Les autres ERP, à savoir 337, doivent faire l'objet d'un Ad' AP.

2 - ENJEUX

Dans ce contexte, la gestion du patrimoine bâti de la Métropole de Lyon nécessite la mise en œuvre d'une stratégie foncière et d'un plan de patrimoine qui intègre l'accessibilité réglementaire et qui tienne compte des besoins de tous les usagers (quelles que soient leurs différences physiques, sensorielles, mentales, psychique, cognitives, culturelles, sociales et d'âge).

La mise en accessibilité des bâtiments participe à l'amélioration de la qualité d'usage et au confort des usagers, orientations qui sont systématiquement inscrits dans les cahiers de charge qui s'imposent aux concepteurs et aux entreprises de travaux.

L'élaboration de l'Ad' AP a nécessité une mobilisation transversale de l'ensemble des services concernées (délégations opérationnelles, gestionnaire de parc bâti...), et l'intégration de la mise en accessibilité des bâtiments comme une des priorités d'investissement.

L'Ad' AP a pu se construire en s'étayant sur :

- la concertation avec les associations représentant les personnes porteuses de handicap,
- une implication forte des agents du Département et du Grand Lyon sur cette thématique depuis plusieurs années,
- les expériences de travaux de mise en accessibilité de bâtiments,
- les diagnostics détaillés, chiffrés et consolidés sur l'ensemble des ERP du 1^{er} groupe

3 - MÉTHODE

La première étape a consisté à rassembler au premier trimestre 2015 les éléments de diagnostic du parc de la Métropole à partir des études réalisées entre 2008 et 2011. Ces éléments de diagnostic ont été mis à jour pour tenir compte des travaux réalisés depuis.

La seconde étape a porté sur l'élaboration d'une stratégie permettant de prioriser les établissements. Cette stratégie été validée par les représentants des associations.

La troisième étape qui s'est déroulée au second trimestre 2015 a été la mobilisation de l'ensemble des délégations opérationnelles et services gestionnaires du bâti pour décliner la stratégie pour chaque ensemble de bâtiment répartis par fonction : les collèges, les services de proximité, les grands établissements, les installations ouvertes au public (parcs, déchèteries...). Cette démarche a permis :

- Une connaissance fine du patrimoine, de son fonctionnement, et des projets de rénovation le concernant, pour déterminer les priorités suivant la grille d'analyse pré établie,
- Un travail d'appropriation transversal par les gestionnaires techniques et fonctionnels qui a permis de questionner les préconisations en rapport avec les projets de service et ainsi envisager une mise en accessibilité reposant, soit sur des réponses techniques et coûteuses, par exemple un ascenseur, soit sur une modification des usages, une réorganisation fonctionnelle. Pour certains bâtiments, dont la situation est complexe, des dérogations ou des transferts de service pourront être envisagés là où la chaîne du déplacement est difficile à mettre en œuvre,
- L'amélioration de la chaîne du déplacement passe également par la mise en cohérence des travaux d'accessibilité de voirie des transports en commun et dans les bâtiments.

- La préparation du processus d'évaluation à 1 an et 3 ans est à organiser pour consolider les travaux d'accessibilité.

4 - DURÉE

L'Ad' AP de la Métropole est présenté sur une période de 9 ans en référence à l'article L.111-7-7. IV du Code de la Construction et de l'Habitation (Ordonnance N° 2014-1090 du 26 Septembre 2014 et l'arrêté du 27 avril 2015).

En effet le parc bâti de la Métropole présente un « patrimoine dont la mise en accessibilité est particulièrement complexe en raison :

- « des exigences de continuité de service », notamment dans les collèges, services de proximité et grands établissements,
- « du nombre de communes d'implantation », qui sont au nombre de 59
- « du nombre des bâtiments concernés », soit 337 ERP
- « de la surface des bâtiments concernés », évaluée à un million de m² de plancher
- « du montant des investissements nécessaires rapporté au budget d'investissement mobilisable » évalué à 31 M € TDC

Dès l'année 2016, première année de mise en œuvre de l'Ad' AP, la Métropole s'engage à mettre en œuvre les actions suivantes :

- établir les diagnostics accessibilité des ERP de 5^{ème} catégorie et installations ouvertes au public (IOP),
- lancer les études préalables pour l'amélioration de l'accessibilité dans les établissements singuliers : IDEF, Théâtre et Musée de Fourvière, capitaliser et poursuivre le travail de concertation et les travaux engagés sur le Centre d'Echange de Lyon Perrache et l'Hôtel de Métropole...
- intégrer la mise en accessibilité totale dans les opérations de restructuration des ERP identifiés dans la PPI individualisée, si besoin financer les compléments de travaux sur la PPI accessibilité,
- intégrer l'amélioration de l'accessibilité dans les opérations d'entretien et de maintenance
- intégrer l'accessibilité dans les référentiels (collèges, MDR, qualité d'usage, signalétique...)
- élaborer un plan de formation des agents d'accueil et les intervenants techniques
- poursuivre les travaux déjà engagés ou commencer ceux dont le cahier des charges est déjà entériné et les entreprises en passe d'être sélectionnées

Un échelonnement des travaux sur les 9 années de l'agenda est prévu :

- soit pour les grands établissements à forte affluence du public, échelonnement nécessaire pour assurer la continuité de service et étaler les dépenses,
- soit pour des établissements qui nécessitent des améliorations mineures et pour lesquels a été prévu une mise au norme complète au fur et à mesure des interventions de rénovation des bâtiment, « au fil de l'eau », par les services en charge de la maintenance et de l'entretien des bâtiments.

Les années 2017 et 2018 pourront voir se réaliser les travaux à l'issue des études et consultations lancées en 2016.

La période 2019 à 2021 porte essentiellement sur des opérations de restructuration globale des établissements inscrits dans le plan de mandat. Des établissements de petite taille sont également concernés par cette période du fait d'un échelonnement des travaux rendu nécessaire par la préparation des chantiers.

La période 2022 à 2024 concerne les ERP qui présentent une situation complexe, pour lesquels un projet de service, ou un projet de territorialisation est envisagé. Certains services pourront également être transférés dans des bâtiments plus adaptés dans les années à venir et il a été jugé prudent dans le cadre d'une bonne gestion des crédits disponibles de différer à la fin de l'agenda le traitement de l'accessibilité de services qui sont susceptibles d'évoluer.

5 - STRATÉGIE ET PRIORITÉS

Une stratégie permettant de déterminer les critères de priorisations de mise en accessibilité des ERP de la Métropole de Lyon a été élaborée en concertation avec les représentants d'associations pour permettre de bâtir un plan pluri annuel de travaux.

Cette stratégie propose une combinaison de 3 approches :

5.1 - Approche globale et transversale des bâtiments :

Il est proposé de privilégier l'approche globale et transversale des bâtiments plutôt qu'un saupoudrage des actions. Elle prend en compte l'ensemble des enjeux de la gestion patrimoniale (sécurité, performances énergétique, conservation des composants du bâtiment, confort des usagers, et accessibilité) chaque bâtiment sera traité dans sa globalité pour qu'il soit identifié comme complètement accessible.

Pour les bâtiments en cours de restructuration nous vérifions que l'accessibilité a été traitée ou peut l'être rapidement.

La Programmation Pluriannualisée d'Investissement (PPI) permet d'identifier les opérations globales de rénovation / restructuration de bâtiments à engager, réaliser, ou finaliser dans la période 2015-2020. Pour ces opérations il est proposé d'intégrer les travaux d'amélioration de l'accessibilité. Une attention particulière est accordée à la chaîne du déplacement au moins jusqu'aux zones d'accueil, et si possible dans les étages, et l'ensemble des locaux. Ces opérations sont inscrites dans l'Ad' AP.

Ainsi le calendrier de l'Ad' AP prend en compte le calendrier opérationnel et financier de chaque opération de restructuration / rénovation (exemple : le Centre d'échanges Lyon Perrache, ou la restructuration d'une dizaine de collèges inscrits dans la PPI).

Cette approche n'empêche pas bien sûr la réalisation de travaux ponctuels de mise en accessibilité dans le cadre de travaux d'entretien ou de rénovation (mise en conformité d'un escalier, bloc sanitaire, ascenseur...) ou dans le cadre d'une action transversale (campagne de signalétique...).

Une organisation transversale avec l'ensemble des services concernés permet d'assurer le suivi et la consolidation du niveau d'accessibilité pour chaque bâtiment, et de préparer les évaluations à venir.

5.2 - Approche multicritères :

Pour les établissements peu ou pas accessibles, une grille de lecture multi critères de priorisation a été proposée.

Il est important de préciser que cette approche propose 4 critères permettant d'évaluer les bâtiments à mettre en accessibilité en priorité dans la première période de l'Ad' AP. Ces critères se croisent et ne sont pas hiérarchisés entre eux.

5.2.1 - L'importance du service rendu et la fréquentation du public

Les établissements classés comme prioritaires compte-tenu de leurs missions, de leurs publics et de leurs effectifs sont :

- Les collèges,
- Les MDR et services de proximité,
- Les établissements à usage unique et forte affluence du public (CELP, Cité des congrès, Hôtel de la Métropole, le théâtre et musée de Fourvière, l'IDEF etc.). Compte tenu de la complexité et de l'importance de ces établissements, un temps d'études complémentaires est nécessaire en début d'agenda, et la durée des travaux en site occupé nécessite une planification pluri annualisée sur ces sites.

Une attention particulière sera accordée aux établissements présentant un effectif accueilli important en nombre et / ou accueillant des personnes en situation de handicap du fait des services rendus ou de la proximité avec des établissements spécialisés.

Seront donc différés aux dernières années de l'agenda le traitement des aires d'accueil des gens du voyage, les déchèteries, les annexes de l'Hôtel de Métropole etc.

Pour les ERP de 5^{ème} catégorie, il convient dans un premier temps d'établir les diagnostics d'accessibilité (la campagne de diagnostic conduite entre 2008 et 2011 n'a concerné que les établissements de 1^{ère} à 4^{ème} catégorie). Dans ces établissements qui présentent une capacité d'accueil en simultané de moins de 200 personnes, sera privilégiée la mise en accessibilité des zones d'accueil et l'organisation de guichets uniques où le personnel se déplace dans la zone accessible pour recevoir les personnes à mobilité réduite (article R.111-19-8 du CCH).

Sont concernés les établissements suivants :

- les MDR, avec une organisation en « guichet unique »,
- les aires d'accueil des gens du voyage avec une attention particulière pour les blocs sanitaires,
- les locaux commerciaux, en fonction des usages affectés (centres médicaux, espaces de concertation...),
- les foyers logements, pour lesquels le rapport montant des travaux estimés / accessibilité nécessite une réflexion globale,
- les déchèteries,
- les parcs de stationnement (DSP),
- les cimetières avec une attention particulière pour les sanitaires, salles de rassemblement et allées principales.

5.2.2 - La répartition territoriale des services rendus pour les collèges et MDR :

Nous proposons une lecture cartographique du niveau d'accessibilité des établissements afin d'identifier les territoires ou les communes où le service considéré (collège, MDR...) n'est pas du tout accessible et sur lesquels il faudrait rendre au moins un des ERP par fonction, accessible dans les meilleurs délais. La sélection de l'établissement à rendre accessible dans les premières années de l'agenda est déterminée en fonction des autres critères d'analyse.

5.2.3 - Assurer la continuité de la chaîne de déplacement

Le traitement de l'accessibilité s'accompagne d'une logique liée au déplacement de l'utilisateur. Dans cette optique il est important de prendre en compte l'ordre dans lequel les obstacles peuvent être rencontrés car résoudre un problème sans résoudre celui qui précède dans la chaîne du déplacement n'a que peu de pertinence au regard de l'objectif final. Ainsi, un bâtiment difficile à atteindre de manière générale, l'est au moins autant pour une personne handicapée. A l'inverse, un bâtiment très bien desservi par les transports en commun, et situé dans un secteur fortement urbanisé, avec un cheminement confortable sur l'espace public, peut justifier une attention particulière.

A partir d'éléments de diagnostic portant sur l'environnement urbain, la priorité a été accordée aux bâtiments bien desservis et intégrés dans l'agglomération, avec une qualité des cheminements de proximité (espace public, trottoirs...), et une desserte immédiate par le métro ou le tramway.

Un travail transversal de mise en cohérence des travaux et programmation de mise en accessibilité de la voirie des transports en commun et des bâtiments a été engagé.

Pour les ERP difficiles d'accès, des demandes de dérogations sont envisagées qui devront s'accompagner de mesures compensatoires. Il pourra être envisagé de déplacer certains services pour les rendre accessibles à tous.

5.2.4 - Optimiser l'efficacité des crédits affectés à la mise en accessibilité

Il est proposé de consacrer les premières périodes de l'Ad' AP aux travaux structurants et coûteux qui permettront d'assurer dans les meilleurs délais un accès aux établissements qui sont difficiles d'accès.

Les travaux mineurs d'amélioration identifiés dans les ERP dits « praticables » c'est-à-dire non conformes à la réglementation accessibilité mais dont l'usage pour les personnes en situation de handicap reste possible, seront traités « au fil de l'eau » ou différés à la fin de l'Ad' AP.

5.3 - Approche thématique : dans cette approche, il est proposé d'engager :

Dans cette approche thématique, il est proposé d'engager :

- Des études complémentaires pour établir les diagnostics des établissements de 5^e catégorie et privilégier l'accessibilité des zones d'accueil (guichet unique)
- Des études spécifiques afin d'affiner les diagnostics accessibilité sur les grands équipements tels que le Centre des congrès, l'IDEF, etc.

- Des actions de sensibilisation et de formation des agents pour les accompagner dans l'appropriation de la démarche et l'aboutissement du programme de mise en accessibilité. Les techniciens pourront acquérir les réflexes, un examen critique des situations et des solutions qu'ils pourront appliquer dans leurs plans de charge et optimiser. Les agents d'accueil, notamment pour les « guichets uniques », pourront appréhender la différence et les modalités d'accompagnement si nécessaire.
- La mise à jour des référentiels techniques (collèges, services de proximité, signalétique...) qui devront intégrer les standards en matière d'accessibilité des ERP et apporter des réponses contraintes aux préconisations réglementaires. Ces référentiels sont joints aux cahiers des charges des concepteurs et des entreprises dans le cadre des marchés publics.
- L'intégration systématique de l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments dans le plan de charge de la maintenance des bâtiments : réfection des sanitaires, des escaliers, mise en place d'une signalétique adaptée, mise aux normes des ascenseurs et des installations électriques, réfection des enrobés...
- La continuité de la chaîne du déplacement de l'espace public (rue, place, transports en commun...) au bâtiment et à l'ensemble de ses locaux,

6 - DES DÉROGATIONS LIMITÉES

Le décret du 5/11/2014 précise les situations qui peuvent faire l'objet de demande de dérogation, partielle ou totale, avec mesure de substitution (pour les établissements remplissant une mission de service public) :

- Impossibilité technique résultant de l'environnement du bâtiment, notamment des caractéristiques du terrain, de la présence de constructions existantes ou de contraintes liées au classement de la zone de construction,
- En cas de contraintes liées à la conservation du patrimoine architectural dès lors que les travaux doivent être exécutés dans un bâtiment classé au titre des monuments historiques ou dans un secteur classé,
- Lorsqu'il y a disproportion manifeste entre les améliorations apportées par la mise en œuvre des prescriptions techniques d'accessibilité d'une part, et leurs coûts, leurs effets sur l'usage du bâtiment et de ses abords ou la viabilité de l'exploitation de l'établissement, notamment lorsqu'il y a rupture de la chaîne du déplacement...
- Lorsque les autres copropriétaires d'un bâtiment à usage principal d'habitation s'opposent à la réalisation des travaux de mise en accessibilité d'un ERP existant ou créé

Le parc immobilier des ERP de la Métropole de Lyon comprend quelques bâtiments dont la chaîne de déplacement est particulièrement complexe et difficile à améliorer du fait de la topographie du terrain et de l'architecture du bâtiment. Les bâtiments susceptibles d'être concernés par une demande de dérogation partielle ou totale ont été repérés dans le tableau de programmation pluri annualisé. Ils feront l'objet d'investigations complémentaires pour permettre à terme l'accès au maximum de services, et proposer des mesures de substitution.

Sont notamment concernés les établissements dont la chaîne de déplacement est difficile à mettre en œuvre :

- MDR Lyon 5^{ème}, 5 bis Rue Clébert
- MDR de Tassin la Demi Lune, 119 avenue Charles de Gaulle
- le gymnase de la Duchère
- Cimetière de Rillieux la Pape (DSP)
- le musée et le théâtre de Fourvière (classé ABF)
- Parking Bellecour, Antonin Poncet et Bourse (secteurs ABF)

Certains petits établissements de 5^{ème} catégorie hébergeant moins de 20 jeunes par unité feront l'objet d'un projet de service à élaborer avec le gestionnaire pour identifier une unité pour un même type d'accueil qui fera l'objet de travaux de mise en accessibilité, c'est le cas pour :

- certains foyers d'hébergement gérés par l'IDEF (Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille),
- les foyers d'hébergement gérés par l'ADAEAR (Association pour les Droits à l'Accompagnement de l'Enfant à l'Adulte en Rhône-Alpes)

Certains services devront, pour rester accessibles, être transférés dans des bâtiments adaptés. Ont été identifiés les projets de cession de bâtiment et/ou de transfert de services suivants, et pour lesquels la Métropole diffère les investissements :

- le centre de formation Léon Blum,
- la péniche Varka,
- la maison rhodanienne de l'environnement,
- le château de la poupée du parc de Lacroix Laval fermé depuis plusieurs années,
- certains baux commerciaux (petits locaux en pied d'immeuble ou front de rue acquis par la Métropole dans le cadre d'un projet urbain, réserve foncière, locaux en mutation),

Enfin, certains services de proximité (annexes et permanences de MDR) sont situés dans des immeubles en copropriété pour lesquels des investigations complémentaires devront être menées pour identifier les travaux d'amélioration de l'accessibilité qui peuvent être réalisés par la Métropole de Lyon, et ceux qui nécessitent une autorisation de la copropriété.

7 - DÉCLINAISON DE LA MÉTHODE ET DE LA STRATÉGIE PAR ÉTABLISSEMENT

A partir des diagnostics d'accessibilité, des éléments de la stratégie décrits ci-dessus, et d'un travail collégial avec les différents services de la Métropole, la programmation des travaux d'accessibilité par établissement est déclinée dans les tableaux de l'Ad' AP ci joints.

Sont décrits ci-après, par fonction, les grandes orientations de l'Ad' AP pour :

- les collègues
- les services de proximité (MDR et annexes)

- l'Institut départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF)
- les délégations de service public (DSP)
- les établissements singuliers
- Les ERP de 5^{ème} catégorie et les installations ouvertes au public (IOP)

Une présentation cartographique permet également une lecture synthétique.

7.1 - Les collèges :

La Métropole de Lyon compte 73 collèges en propriété unique, représentant 75 ERP (en tenant compte des annexes).

5 collèges sont accessibles et 6 le seront à l'issue de la finalisation des travaux (sous réserve des dernières consolidations : travaux de fin de chantier, levée des réserves, délivrance de l'attestation d'accessibilité).

La programmation pluri- annuelle des travaux d'accessibilité prend en compte le calendrier opérationnel des programmes de restructuration lourde : une quinzaine de collèges devraient faire l'objet d'une opération d'ampleur dans les années à venir, et seront donc à l'issue des travaux accessibles.

28 établissements qui présentent une situation « praticable » ont été construits ou rénovés depuis moins de 15 ans, et nécessitent des travaux d'adaptation mineures qui seront réalisés au « fil de l'eau » dans le cadre des travaux d'entretien et de maintenance courants.

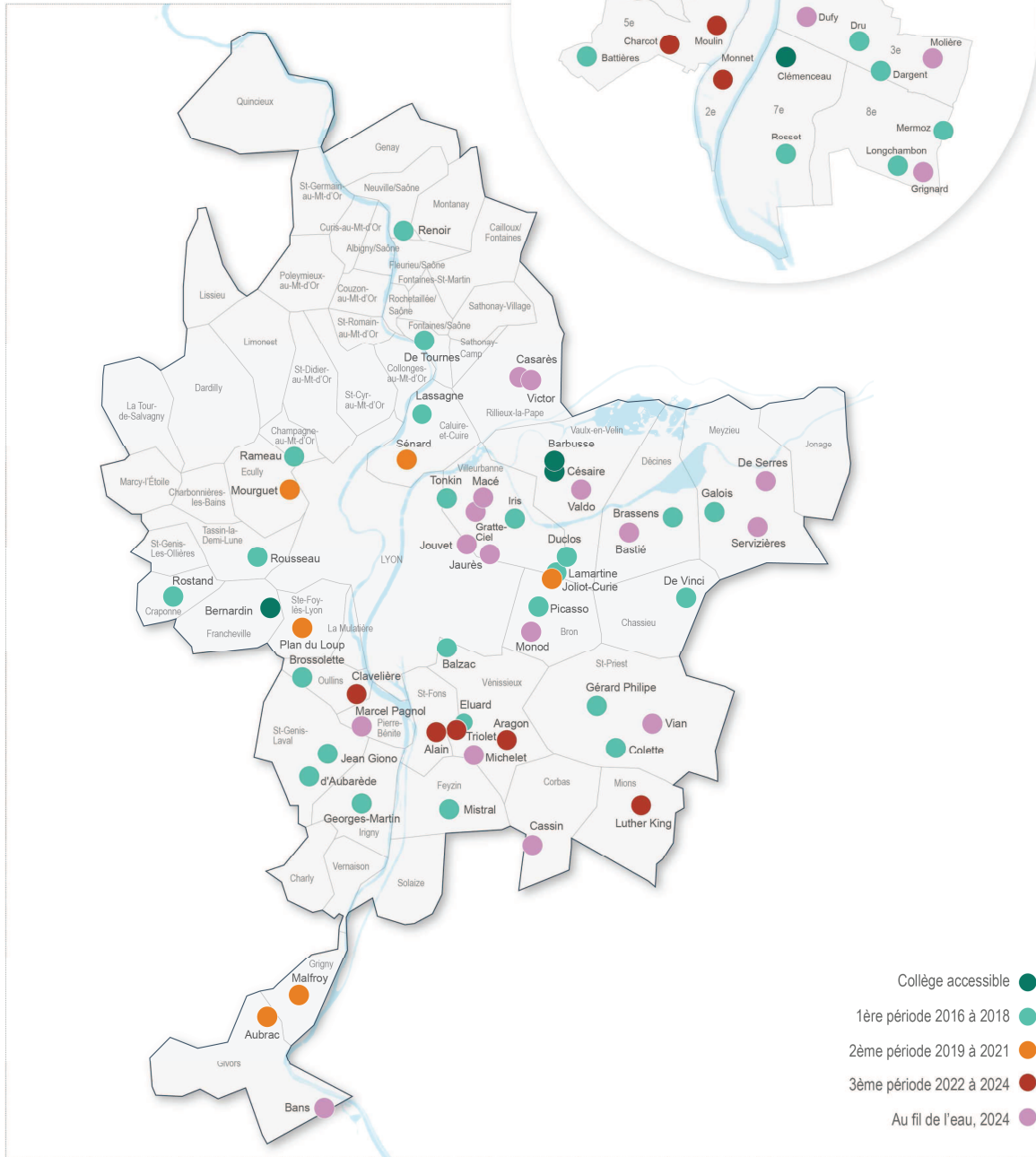
Pour les autres collèges qui présentent une accessibilité difficile, et nécessitent des investissements lourds (> 150 000 € TDC), il convient de mener les études et préparer les travaux nécessaires :

- Collège Georges Brassens à Décines
- Collège Laurent Mourguet à Écully
- Collège Lucie Aubrac à Givors
- Collège Jean Monnet à Lyon 2
- Collège Jean Charcot à Lyon 5ème
- Collège Jean de Verrazane à Lyon 9
- Collège Victor Schoelcher à Lyon 9
- Collège la Clavelière et Pierre Brossolette à Oullins
- Collège Paul d'Aubarède à Saint Genis Laval
- Collèges Colette et Gérard Philippe à Saint Priest
- Collèges Louis Aragon et Paul Éluard à Vénissieux
- Collège Lamartine, Tonkin et Louis Juvet à Villeurbanne

Le critère concernant le public est peu déterminant dans la priorisation du fait d'effectifs relativement similaires. Le signalement d'enfants en situation de handicap ou de classes adaptées a été pris en compte. Le critère de répartition territoriale a été évalué par commune. Le critère « chaîne du déplacement » a identifié les collèges desservis par le métro ou le tramway avec une station situé à proximité immédiate du collège.

ACCESSIBILITÉ DES COLLÈGES

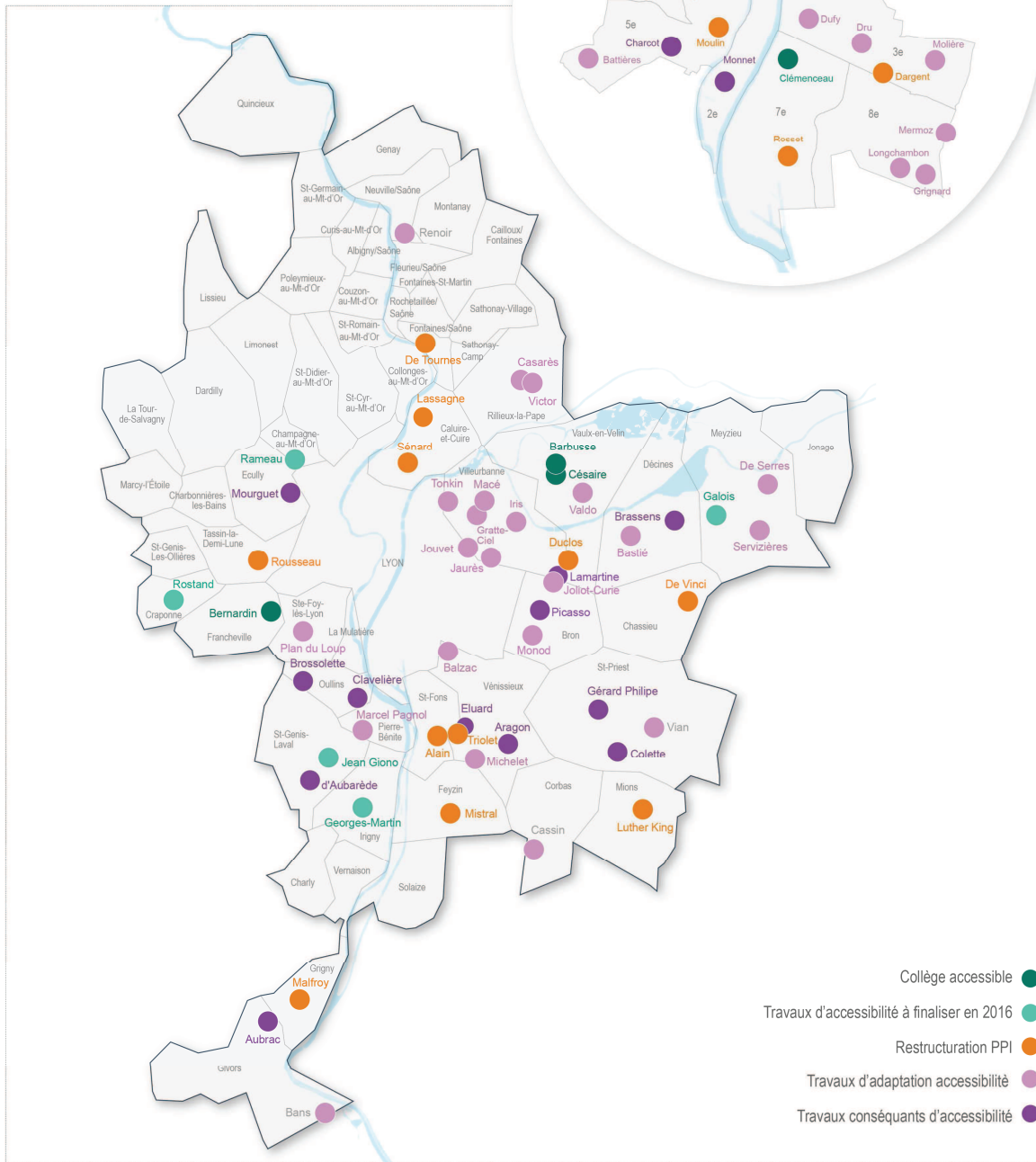
CALENDRIER DES INTERVENTIONS



la métropole
GRAND LYON

ACCESSIBILITÉ DES COLLÈGES

NATURE DE L'INTERVENTION



7.2 - Les services de proximité (MDR, annexes et permanences)

La Métropole de Lyon propose 77 lieux d'accueil pour les services de proximité répartis dans 11 territoires. Chaque territoire présente un maillage d'une ou plusieurs MDR principale(s), secondaire(s), et des permanences.

Sur les 77 lieux, 3 sites sont accessibles suite à des travaux de rénovation ou des livraisons de bâtiments neufs, il s'agit de sites déterminants dans le maillage territorial, et 3 sites devraient être restructurés dans les années à venir.

La MDR principale de Lyon 5^{ème} située 5 bis rue Clébert présente une situation difficile avec une chaîne du déplacement liée à la topographie de la colline de Fourvière. Une étude spécifique sera à réaliser pour évaluer les possibilités d'amélioration en lien avec le projet de service et de territorialisation des services de la Métropole. Des dérogations avec mesures compensatoires pourront être envisagées.

L'Ad'AP a donné la priorité aux MDR principales, puis secondaires et enfin aux permanences.

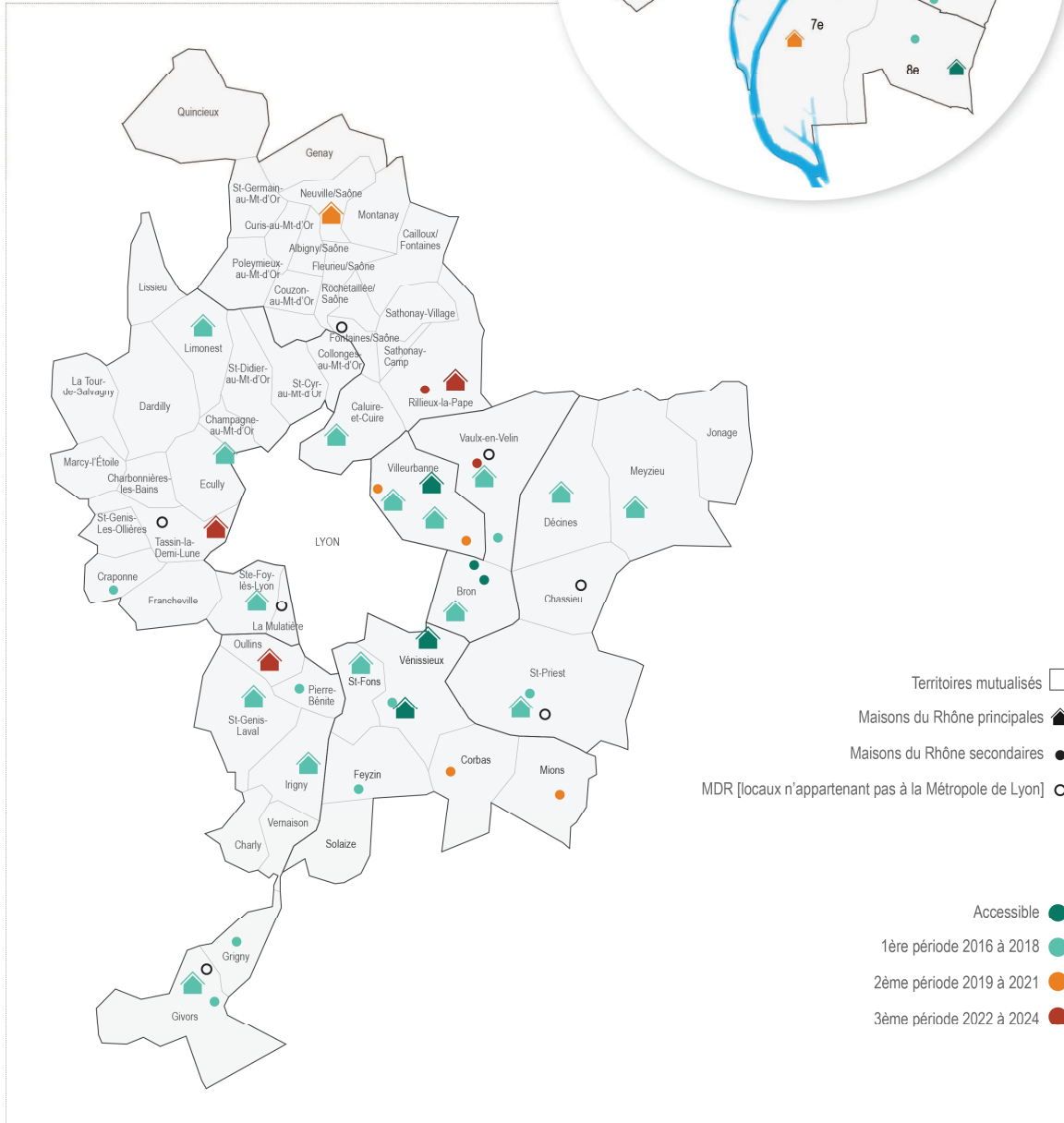
Sur les territoires comportant plusieurs MDR, un échelonnement sur les trois premières années de l'Ad' AP a été fait en tenant compte du niveau de praticabilité des espaces, de la qualité de la chaîne de déplacement. Le critère de la répartition géographique a été évalué pour chacun des 11 territoires.

Les locaux pour lesquels la Métropole a engagé une réflexion dans le cadre d'une évolution des services ou de la territorialisation sont inscrits sur la dernière période de l'Ad' AP.

Plusieurs services d'accueil secondaire ou ponctuel sont en location ou situés dans des co propriétés, il conviendra d'établir les diagnostics et de les traiter en lien avec le propriétaire ou le syndic de copropriété, et d'évaluer les travaux qui incombent directement à la Métropole en sa qualité d'exploitant.

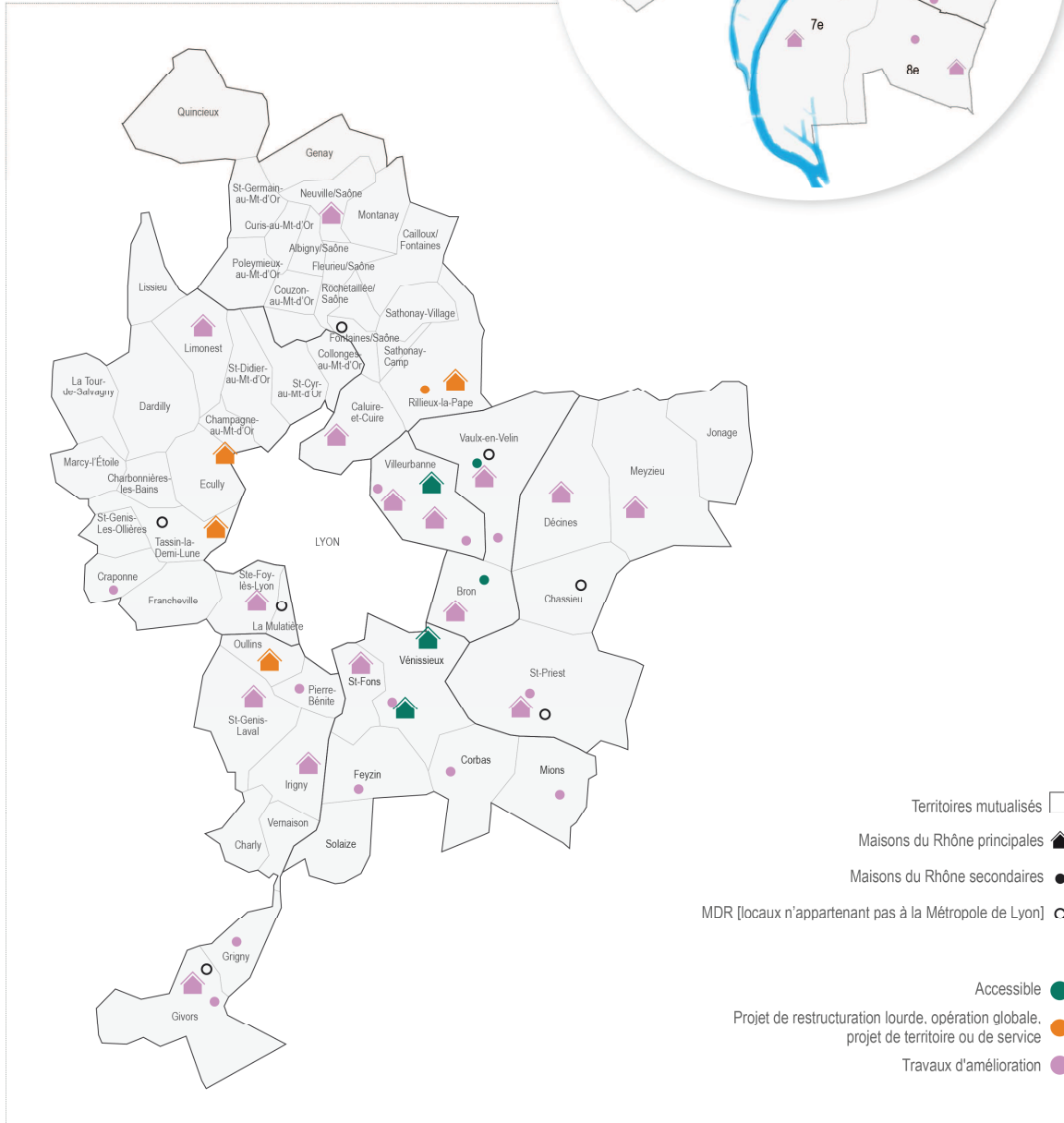
Les MDR et leurs annexes seront traitées dans les 6 premières années de l'agenda d'accessibilité sauf celles faisant l'objet d'un projet de restructuration lourde liée à un projet de territoire ou de service.

ACCESSIBILITÉ DES MAISONS DU RHÔNE CALENDRIER D'INTERVENTION



la métropole
GRAND LYON

ACCESSIBILITÉ DES MAISONS DU RHÔNE NATURE DE L'INTERVENTION



la métropole
GRAND LYON

7.3 - L'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF)

L'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF) situé à Bron accueille et héberge des enfants et adolescents, et des mères avec leurs enfants. L'IDEF a fait l'objet en 2013 d'un schéma directeur pour l'accessibilité qui a établi un diagnostic pour chaque bâtiment, ainsi que pour les espaces extérieurs.

Le site comprend 17 ERP, dont 2 sont accessibles, et 11 vont faire l'objet de travaux de rénovation lourde qui traiteront l'accessibilité, les 4 autres devraient faire l'objet de travaux d'adaptation.

Les différents modes d'accueil (pouponnière, enfants, adolescents, mère enfant) sont répartis chacun sur plusieurs unités. Une réflexion sera à mener pour rendre accessible une unité par mode d'accueil dans les plus brefs délais. Des dérogations pourront être envisagées sur les autres unités.

La loge d'accueil située à l'entrée du site fera l'objet d'une attention particulière.

L'amélioration du cheminement des espaces extérieurs et de la signalétique, qui nécessite des investissements lourds pour améliorer l'accessibilité à chaque unité, est à rapprocher du projet de réfection du réseau de chaleur urbain du site et à la démolition de la pouponnière.

Deux maisons d'hébergement externalisées à Rillieux la Pape et Saint Priest nécessitent des travaux d'adaptation mineurs.

7.4 - Les délégations de service public (DSP) :

1/ les cimetières métropolitains

La gestion des cimetières métropolitains de Rillieux la Pape créé en 1977, et Bron créé en 1988, a été confiée à la Société Atrium par contrat de délégation de service public en date du 22 décembre 1994 jusqu'en 31 décembre 2023. Les diagnostics accessibilité ont été élaborés en 2010.

Ces sites nécessitent la mise en œuvre d'un Co Ad' AP dans lequel serait précisé la répartition des charges pour la Métropole (espaces extérieurs, stationnement), et pour le délégataire (aménagement des locaux).

Au cimetière de Bron il convient de réaliser essentiellement la réfection du parking (à la charge de la Métropole), et à rendre accessible les sanitaires (à la charge du délégataire).

Le cimetière de Rillieux la Pape nécessite des travaux d'adaptations mineurs (remplacement des portes de l'accueil, suppression des ressauts, adaptation des escaliers, signalétique) mais aussi des travaux lourds de réfection des cheminements avec un problème de pente naturelle du terrain pour lequel, de fait, une dérogation sera demandée.

2/ les parcs de stationnement

La Métropole de Lyon a confié en DSP 30 parcs de stationnements dont 3 présentent une situation particulièrement délicate au regard de l'accessibilité : A. Poncet, Bellecour et Bourse, tous trois classés en secteur classé par l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Le Parc de Lyon Part Dieu fait l'objet d'un programme de restructuration lourde. Celui de Saint Antoine sera démoli à terme. Tous les autres parcs de stationnement nécessitent des adaptations mineures qui seront traitées dans les 3 ans à venir essentiellement par les délégataires.

3/ le Golf de Chassieu

Le contrat de DSP est en cours de renouvellement, et comprend un programme de travaux qui intègre un chapitre sur l'amélioration de l'accessibilité à la charge du futur délégataire.

4/ le Centre des congrès de la cité internationale

Le Centre des Congrès de Lyon est situé à la Cité Internationale, 50 quai Charles de Gaulle dans le 6ème arrondissement de Lyon. C'est un établissement recevant du public de 1ère catégorie de type L, N et T dont l'effectif global admissible du public est de 19 941 personnes.

Il est constitué de 2 parties :

- le bâtiment Aval ouvert au public en 1995

Surfaces : 16 707m² surface utile et 8 170m² surface commercialisable

- le bâtiment Amont ouvert au public en juin 2006

Permis de construire modificatif n° PC 69386 02 0215 M2 du 08 septembre 2006

Surfaces : 29 350m² surface utile et 19 475m² surface commercialisable

Depuis le diagnostic accessibilité, ont été réalisés des travaux pour la mise aux normes de tous les ascenseurs et escalators, des escaliers, certains sanitaires et mobiliers, l'amélioration de l'éclairage, la suppression de ressauts

Le contrat DSP arrive à terme en 2016. Dans le prochain contrat sera intégré le programme des travaux pour prendre en compte ceux à réaliser pour améliorer l'accessibilité essentiellement la poursuite de l'adaptation des sanitaires, des escaliers, la pose d'un dispositif de guidage (bande podotactile, boucle audio...), le remplacement des portes pour qu'elles soient « tiercées ».

Le remplacement des 2000 potelets sur les espaces extérieurs du site est à la charge de la Métropole.

7.5 - Les établissements singuliers :

1- Le Centre d'Échanges Lyon Perrache (CELP) :

Un audit concernant l'accessibilité du Centre d'Échanges de Perrache (CELP) a été réalisé par Veritas en 2008.

Celui-ci a débouché depuis sur la réalisation de différents aménagements :

- Escaliers mécaniques : remplacement d'une partie des escaliers avec mise en place de contrastes visuels et tactiles,
- Ascenseurs : remplacement de certains ascenseurs avec mise en œuvre d'une signalisation palière, en cabine, d'un dispositif adapté de demande de secours,
- Espace extérieur : suppression d'obstacles sur les cheminements extérieurs, protection sous les escaliers,
- Escaliers : mise en place de contrastes visuels sur les nez de marches, installation de mains courantes continues,
- Portes vitrées : Pose de liserés pour visualiser la porte,
- Banques d'accueil : remplacement progressif par des banques adaptées,
- Création d'un quai bus accessible pour les personnes en fauteuil roulant (quai A0)

- Création de totems de signalétique sur les abords extérieurs du site.

Certaines mesures lourdes concernant notamment les portes à vantaux (nécessité d'un battant d'une largeur minimum de 0.90 m) seront mises en œuvre lors du remplacement des portes. Restent également à traiter certains ascenseurs, escaliers mécaniques, mains courantes, contre marche et nez de marche dans les escaliers, hauteurs d'équipements techniques et visiophones, ainsi que la signalétique.

Une seconde étude a été réalisée en 2014 par Mobiped. Elle a permis de compléter le premier diagnostic et de définir la signalétique à mettre en place.

Cette étude a fait apparaître des difficultés pour les usagers à comprendre le site dans sa globalité. L'imbrication de la gare ferroviaire, des zones administrées par la Métropole, par le SYTRAL et son principal exploitant Keolis génère des confusions dans l'esprit des personnes fréquentant le lieu.

Il apparaît donc nécessaire d'apporter de la clarté dans l'organisation du lieu.

Il est par ailleurs nécessaire d'améliorer :

- le repérage au niveau des entrées/sorties,
- le repérage au niveau des ascenseurs,
- le jalonnement d'une signalétique multi-sensorielle d'appoint dans l'ensemble du bâtiment CELP.

Afin d'améliorer la compréhension du site par les usagers, de leur permettre d'identifier les entrées/sorties et de s'orienter, une gamme de supports a été validée en concertation par le Grand Lyon et la Commission Intercommunale d'Accessibilité (plusieurs réunions de concertation avec les associations concernées). Leur implantation a ensuite été définie.

Ces travaux complémentaires, compte tenu de l'importance et de la complexité du site, seront réalisés pendant toute la durée de l'agenda d'accessibilité.

2- L'Hôtel de Métropole

Sur la base d'un diagnostic réalisé par le bureau Véritas le 21 juillet 2008, a débuté un travail en lien étroit avec le groupe de travail ERP de la commission intercommunale d'accessibilité (CIA).

Concernant les espaces extérieurs de l'Hôtel de Métropole, la première demande des associations membres de la CIA a été, après avoir analysé ce rapport, de réaliser un diagnostic en déambulant autour du bâtiment. Les conclusions et les pistes de solutions ont été présentées en groupe technique ERP de la commission le 25 novembre 2011. La volonté était de débiter la réflexion et les travaux pour l'accès au bâtiment depuis l'extérieur. Les travaux intérieurs étant déjà plus avancés, ils seraient complétés au fur et à mesure des rénovations et du remplacement d'équipements.

Lors de ce diagnostic ont été mises en évidence les problématiques suivantes :

- Le repérage et l'accès du public à l'accueil du bâtiment : l'entrée publique du bâtiment est située au niveau R+1 et les seuls cheminements sont assurés d'un côté par de larges escaliers formant un forum et de l'autre par une rampe très prononcée permettant l'approche des véhicules de défense contre l'incendie et des piétons. Une étude sur la création d'un ascenseur et la mise en conformité des escaliers a été menée et validée en lien avec les associations membres de la CIA et le principe a été validé par le conseil de communauté du 18 novembre 2013. Le dossier de

consultation des entreprises est en cours pour un début de travaux au printemps 2016.

- La suppression des obstacles de cheminement autour du bâtiment (jardinières hexagonales, encorbellements de façade...) sont en cours d'étude.
- Le manque de signalétique et de système de guidage (bandes de guidage et balises audio, etc.) a fait l'objet d'un travail important mené en concertation avec la CIA, les représentants syndicaux et des personnels handicapés, le personnel d'accueil, et la direction de la prospective et du dialogue public renforcées par une équipe de designers. Cette démarche a permis de dégager les pistes d'action, ce projet ne pourra être mené qu'après la réalisation de l'ascenseur et la mise en conformité des escaliers extérieurs.

Concernant les espaces intérieurs de l'Hôtel de Métropole, ont été réalisés des travaux dans le cadre des opérations de rénovations de locaux ou d'équipements :

- équipements des salles de réunions A, B & C et salle du conseil : remplacement des matériels audio obsolètes par des matériels à boucle magnétique pour personne malentendante, rampe amovible, panneaux lumineux d'évacuation dans la salle du conseil pour personne sourde;
- mise en conformité de deux escaliers d'accès aux sanitaires de la salle du conseil ;
- ascenseurs empruntés par le public : un ascenseur de la pile centrale a été entièrement mis en conformité accessibilité, les trois autres sont équipés d'une boucle magnétique et de boutons d'alerte lumineux pour les personnes malentendantes et sourdes ;
- rénovation ou restructuration de locaux : tous les projets menés depuis plusieurs années sont conformes à tous les principes d'accessibilité et sont équipés par exemple de portes de 0.93 mètre de largeur (exemple de rénovation : restructuration des niveaux de la tour, restaurant administratif, bureaux des vice-présidents, comité social, communication externe...);
- mise en conformité des blocs sanitaires à l'occasion de leur rénovation (une trentaine de blocs sanitaires)

Il convient maintenant de poursuivre ces interventions sur les espaces restant à traiter : ascenseurs, escaliers, boucles magnétiques (y compris à l'accueil), blocs sanitaires...

3 - Le Musée Gallo-Romain

Le musée Gallo Romain de Fourvière a été livré en 1975, et présente une architecture singulière, conçue par l'architecte Bernard H. Zehrfuss. Le bâtiment est parfaitement intégré au site et presque invisible de l'extérieur.

A l'intérieur, une large rampe hélicoïdale dessert des espaces d'exposition, où le béton est omniprésent. L'établissement n'est pas accessible en totale autonomie aux personnes à mobilité réduite.

Cet établissement nécessite des travaux structurants pour tenter d'améliorer l'accessibilité. Des études complémentaires seront menées. Des dérogations seront demandées compte tenu de la spécificité du site.

4 - Les autres établissements singuliers

- L'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)

L'occupation des locaux a fait l'objet d'une convention de mise à disposition à l'éducation nationale pour la formation des enseignants. Il convient d'établir le diagnostic d'accessibilité sur des éléments de bâtiments relativement complexes qui nécessiteront des études complémentaires et des travaux relativement lourds.

- La Gourguillonnaise

Cet établissement est utilisé pour les activités du comité du personnel de la Métropole. Il nécessite quelques adaptations mineures.

- Le gymnase la Duchère

Ce bâtiment va faire l'objet de travaux de conservation du clos couvert, puis dans un second temps de rénovation intérieure avec la mise en accessibilité des locaux.

- Le boulodrome de Dardilly

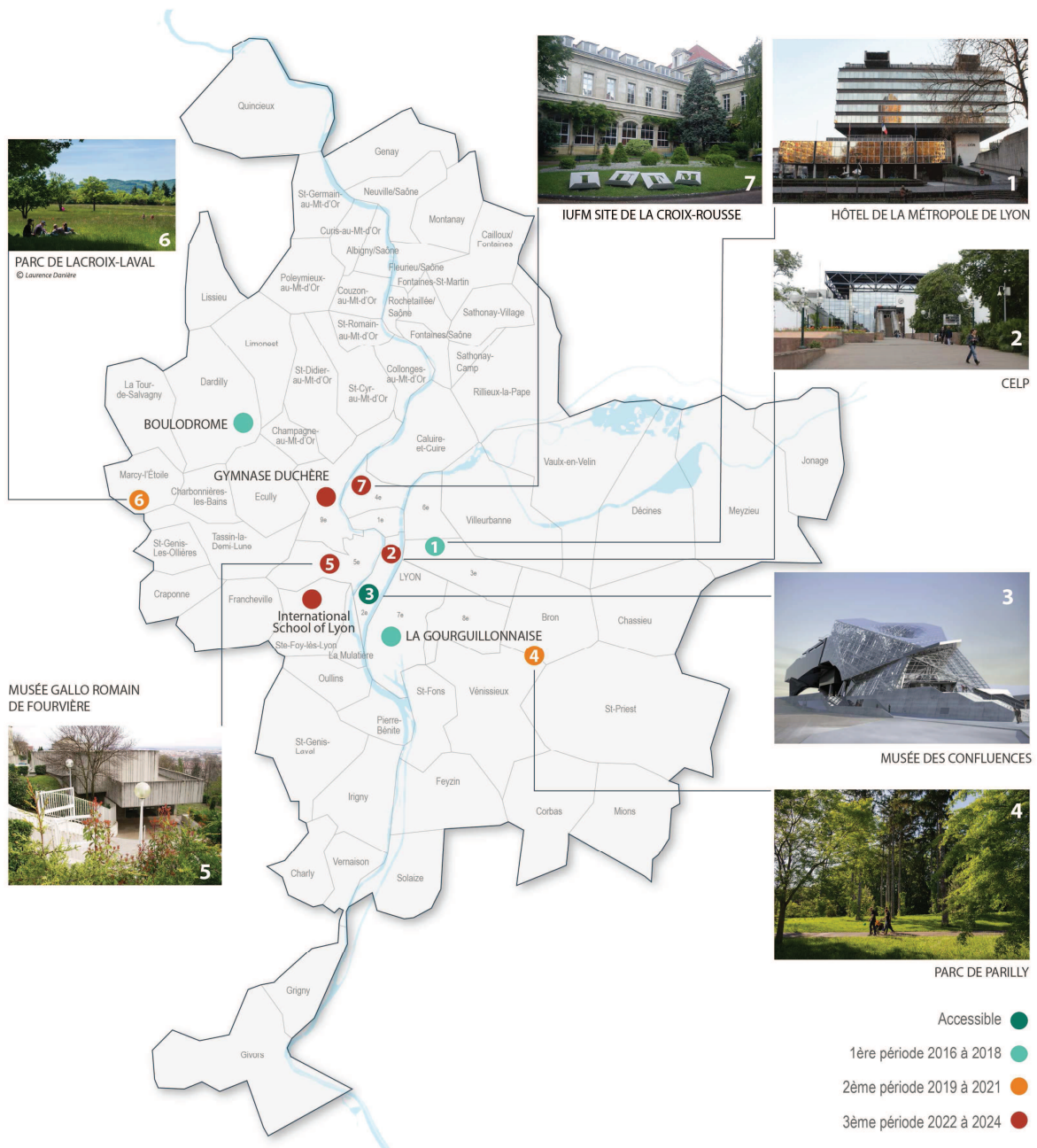
Les locaux nécessitent des travaux d'adaptation mineure.

- L'International School of Lyon (ISL)

L'occupation des locaux a fait l'objet d'une convention de mise à disposition à l'ISL, école privée. Les bâtiments sont imposants et relativement complexes, la mise en accessibilité nécessite des études complémentaires et des travaux relativement lourds.

ACCESSIBILITÉ DES GRANDS ÉTABLISSEMENTS

CALENDRIER DES INTERVENTIONS



la métropole
GRAND LYON

7.6 - Les ERP de 5^{ème} catégorie et les installations ouvertes au public (IOP) :

Hormis les services de proximité (MDR, annexes et permanences), la Métropole est propriétaire de quelques autres ERP de 5^{ème} catégorie pour lesquels il convient de réaliser le diagnostic d'accessibilité et de prévoir l'aménagement d'un « guichet unique » accessible.

Par ailleurs, les déchèteries nécessitent des investigations pour s'assurer que les modalités facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite sont en place : système de signalement à l'entrée, signalétique, rampe...

Pour les aires d'accueil des gens du voyage, une attention particulière sera accordée aux cheminements principaux et aux sanitaires et espaces de douche.

Concernant les parcs urbains de Parilly et Lacroix-Laval, d'importants travaux de mise en accessibilité ont été réalisés ces dernières années, et le plan d'action pour terminer la levée des obstacles est identifié pour une mise en œuvre pendant la première période de l'Ad'AP.

8 - LA CONCERTATION DE L'AD'AP

L'ordonnance du 26 septembre 2014 place la concertation avec les associations de personnes handicapées au cœur du dispositif Ad'AP. En effet, cette ordonnance élargit les missions des commissions accessibilité, instances de concertation avec les associations de personnes en situation de handicap instituées par la loi handicap du 11/02/05 : ces commissions doivent être destinataires des projets d'Ad'AP et suivre leur mise en œuvre.

Avec la création de la Métropole de Lyon le 1^{er} janvier 2015, la Commission intercommunale d'accessibilité de la Communauté urbaine de Lyon (CIA) créée en 2008 a été remplacée par la Commission métropolitaine d'accessibilité (CMA) (article 26 de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014).

Dans l'attente de la mise en place de la CMA fin 2015 et afin de ne pas bloquer le processus d'élaboration de l'Ad'AP métropolitain, une instance ad'hoc de concertation de l'AD'AP a été créée. Cette instance a été intégrée dans le Comité de pilotage de l'Ad'AP afin de suivre l'élaboration de l'Ad'AP métropolitain.

Ce comité de pilotage est :

- présidé par Murielle Laurent, Vice-présidente déléguée au patrimoine bâti en lien avec Claire Le Franc, Vice-présidente déléguée aux personnes handicapées et personnes âgées, Thérèse Rabatel, conseillère déléguée à la politique du handicap et Sandrine Frih, Vice-présidente déléguée à la participation
- piloté techniquement par le service études de la Direction Logistique et Patrimoine Bâti en lien avec la mission participation citoyenne de la Direction de la Prospective et du Dialogue Public
- composé de représentants d'associations de personnes en situation de handicap qui étaient membres de l'ancienne commission intercommunale d'accessibilité (CIA de la Communauté urbaine de Lyon), de représentants de services internes de la Métropole de Lyon, de représentants de partenaires externes.

Trois réunions de ce comité de pilotage ont porté sur l'élaboration de l'Ad'AP métropolitain :

- 3 mars 2015 : proposition de méthodologie et d'un calendrier d'élaboration de l'agenda,
- 30 avril 2015 : approbation par les associations de la stratégie,
- 3 juillet 2015 : approbation par les associations des orientations de l'Ad'AP.

Les comptes rendus de ces réunions sont joints en annexe.

Le suivi de la mise en œuvre et du bilan de l'Ad'AP fera l'objet du programme de travail du groupe de travail Établissements recevant du public (GT ERP) de la Commission métropolitaine d'accessibilité (CMA) dont la création et l'installation sont prévues pour l'hiver 2015.

L'ESTIMATION FINANCIERE DE L'ADAP

Année / Période	Budget prévisionnel des travaux € TDC
2016	3 000 000 €
2017	3 000 000 €
2018	4 000 000 €
2019-2020-2021	10 000 000 €
2022-2023-2024	11 000 000 €
Total	31 000 000 €

ELEMENTS DE SYNTHESE POUR LE CALENDRIER PREVISIONNEL DE MISE EN ACCESSIBILITE

		Nombre d'établissements ou installations pour lesquels la mise en accessibilité est achevée dans l'année ou la période					
		1er	2ème	3ème	4ème	5ème	IOP
Période 1	Année 1		5	1		12	
	Année 2		2	5	2	18	
	Année 3	4	28	7	1	26	
Période 2		2	7	4	2	17	
Période 3		3	20	12	2	157	
		9	62	29	7	230	TOTAL 337

GLOSSAIRE

Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée

MDR : Maison du Rhône

TDC : Toutes Dépenses Confondues

ERP : Établissement recevant du public

ABF : Architecte des bâtiments de France

IDEF : Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille

PPI : Programmation Pluriannualisée d'Investissement

9 - TABLEAUX DE PROGRAMMATION DE L'Ad'AP

9.1 - Collèges

9.2 - Services de proximité (MDR annexes et permanences)

9.3 - Établissements singuliers

9.4 - ERP 5^{ème} catégorie

9.5 - Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille

9.6 - Délégations de service public

9.7 - Actions transversales

Ad'AP de la Métropole de Lyon - Collèges



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux d'accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation				Programmation Ad'AP						
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi-critère 2 : Répartition territoriale	Multi-critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024	
BRON	34 rue Jean Jaurès	Théodore Monod	R 3	53%	Reconstruction/restructuration 2002 Travaux d'adaptation à prévoir	ULIS Cognitif					Travaux	Travaux			2019-2021	2022-2024
BRON	10 rue de la Pagère	Joliot Curie	R 3	50%	Construction 1989 Travaux d'adaptation à prévoir	ULIS Cognitif					Travaux	Etudes	Travaux			
BRON	BP 114	Pablo Picasso	R 3	53%	Restructuration/extension terminée en 2011 (PC 2007) Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.	ULIS Auditif						Etudes	Travaux	Travaux		
CALLUIRE ET CUIRE	5 rue André Lassagne	André Lassagne	R 2	50%	Reconstruction quasi-totale/restructuration prévue en 2015-2017 30 mois de travaux à partir de début 2016 Accessibilité incluse dans le programme							Travaux	Travaux	Travaux		
CALLUIRE ET CUIRE	10 rue de Montessuy	Charles Sénard	R 2	40%	Collège ancien. Rénovation globale programmée Accessibilité incluse au programme	ULIS Envahissant développement						Etudes	Etudes	Travaux		
CHAMPAGNE-AU MONT D'OR	rue Jean-Philippe Rameau	Jean-Philippe Rameau	R 2	41%	Restructuration globale en cours fin travaux 2016 Accessibilité incluse au programme.	ULIS Langage Ecrit Parole						Travaux				
CHASSIEU	bd du Raquin	Léonard de Vinci	R 2	54%	Collège de 1981 Rénovation ponctuelle programmée										Travaux	
CORBAS	BP 352	René Cassin	R 3	65%	Restructuration partielle et extension réalisées en 2010. Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.	ULIS Langage Ecrit Parole										Travaux

Ad'AP de la Métropole de Lyon - Collèges



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux d'accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation				Programmation Ad'AP						
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi-critère 2 : Répartition territoriale	Multi-critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024	
CRAPONNE	2 rue de l'EDF	Jean Rostand	R 2	80%	Restructuration en cours 2013/2015	X	ULIS Langage Ecrit Parole	X	X	X	Travaux					
DECINES CEDEX	BP 275	Georges Brassens	R 2	64%	Restructuration partielle 2012 Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.	X		X	X	X	Etudes	Travaux				
DECINES CEDEX	107 rue Emile Zola	Maryse Bastié	R 3	56%	Collège reconstruit en 2002. Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.		ULIS Cognitif					Travaux				
ECULLY	3 rue du Stade	Laurent Mourguet	R 2	40%	Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.		ULIS Cognitif	X	X	X	Etudes	Etudes	Travaux	Travaux		
FEYZIN	96 Chemin sous le Port	Frédéric Mistral	R 3	42%	Rénovation ponctuelle programmée.	X		X	X	X	Etudes	Travaux				
FONTAINES SUR SAONE	6 montée Roy	Jean de Tournes	R 3	50%	Restructuration/extension prévue en 2016/2018 Marché de maîtrise d'œuvre en cours. Accessibilité incluse au programme.	X		X	X	X	MOE	Travaux	Travaux			
GIVORS	rue Renée Pellon	de Bans	R 3	80%	Collège construit en 1979 Restructuration partielle en 2012 (foyer, infirmerie, bureau des surveillants, loge, pôle science, installation d'un ascenseur). Travaux d'adaptation d'accessibilité à prévoir.		ULIS Cognitif					Travaux				
GIVORS	rue de Dobbil	Lucie Aubrac	R 3	50%	Construction 1991. Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.		ULIS Cognitif	X	X	X	Etudes	Etudes	Travaux	Travaux		

Ad'AP de la Métropole de Lyon - Collèges



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux d'accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation					Programmation Ad'AP					
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi critère 2 : Répartition territoriale	Multi critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024	
GRIGNY	BP 16	Emile Malfroy	R 2	54%	Restructuration prévue dans le mandat. Marché de maîtrise d'oeuvre notifié. Accessibilité incluse au programme.	X	ULIS Cognitif					Etudes	Etudes	Etudes	Travaux	
IRIGNY	BP 22	Daisy Georges Martin	R 2	80%	Restructuration du RDC en 2006. Restructuration partielle en cours de chantier bâtiment A & B. Achèvement des travaux prévu été 2015 avec prise en compte de l'accessibilité	X										
LYON 2	18 rue Seguin	Jean Monnet	R 3	40%	Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.		ULIS Envahissant développement									Travaux
LYON 2	18 rue Seguin	Jean Monnet (amexxe catalin)	R 3	46%	Restructuration de l'établissement en étude		ULIS Envahissant développement					Etudes	Etudes	Etudes	Travaux	Travaux
LYON 3	42 rue Jeanne Hachotte	Gilbert Dru	R 2	53%	Construction livrée en 2005. Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.		ULIS Cognitif					Etudes	Travaux	Travaux		
LYON 3	BP 3034	Molière	R 3	52%	Reconstruction/restructuration livrée en 2002. Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.		ULIS Cognitif									Travaux
LYON 3	BP 3013	Raoul Dufy	R L N 2	53%	Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.		ULIS Envahissant développement Accueil ITEP									Travaux
LYON 3	5 rue Jeanne Kohler	Professeur Dargent	R 2	60%	Restructuration en étude maîtrise d'oeuvre pour début travaux été/sept. 2016. APD en cours	X	ULIS Langage Ecrit Parole ULIS Auditif									Travaux

Ad'AP de la Métropole de Lyon - Collèges



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation				Programmation Ad'AP					
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi-critère 2 : Répartition territoriale	Multi-critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024
ST FONS	1 rue de Valence	Alain	R 2	56%	Projet reconstruction programmé. Lien avec la voirie, reconstruction urbaine. Accessibilité incluse au programme.	X	X	X		Etudes	Etudes	Etudes	Travaux	Travaux	Travaux
ST GENIS LAVAL	route d'Igny	Jean Glono	R 3	60%	Restauration et rénovation en cours (achèvement début 2016). Accessibilité incluse au programme.	X	ULIS Cognitif	X		Travaux					
ST GENIS LAVAL	avenue Charles De Gaulle	Paul D'Aubarède	R 3	50%	Projet de requalification de l'entrée principale du collège avec accès PMR et ascenseur. Permis de construire déposé. Travaux conséquents d'accessibilité à prévoir								Travaux		
ST PRIEST	115 rue du Gréard	Boris Vian	R 2	55%	Restauration partielle uniquement du bâtiment principal, achevée en 2013. Travaux d'adaptation d'accessibilité à prévoir.		ULIS Cognitif						Travaux		
ST PRIEST	21 rue Colette	Colette	R 2	45%	Restauration partielle 2014 (EAS, éclairage, circulation). Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.		ULIS Langage Ecrit Parole	X		Etudes	Travaux	Travaux			
ST PRIEST	4 avenue Salvador Allende	Gérard Philippe	R 2	52%	Rénovation sanitaire en 2015 (Direction Education pour sanitaire PMR et visiohone travaux 2016) Accueil PMR 2016. Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.		ULIS Cognitif ULIS Moteur et PMR 2015	X		Etudes	Travaux	Travaux			
STE FOYLES LYON	35 allée Alban Vistei	Le Plan du Loup	R 2	58%	Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.			X		Etudes	Travaux	Travaux	Travaux		
TASSIN LA DEMAILLE	BP 65	J.J. Rousseau	R 2	30%	Restauration : démarrage travaux prévus en été 2016 (dépôt PC fin 2015, APD en cours). Accessibilité incluse au programme.	X				Travaux	Travaux	Travaux			

Ad'AP de la Métropole de Lyon - Collèges



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux d'accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation					Programmation Ad'AP					
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi-critère 2 : Répartition territoriale	Multi-critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024	
VAULX EN VELIN	91 rue de la Poudrette	Jacques Duclos	R 3	32%	Restructuration partielle prévue, démarrage travaux en été 2016. Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.	X	ULIS Cognitif	X	X	X	Etudes	Travaux	Travaux			
VAULX EN VELIN	BP 224	Pierre Valdo	R 3	52%	Construction en 1998. Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.		ULIS Langage Ecrit Parole					TRAVAUX				
VENISSIEUX	56 rue Ernest Renan	Honoré de Balzac	R 2	52%	Construction 1996. Aménagement sécurisation entrée/éolage en 2013. Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.	X	ULIS Cognitif	X			Etudes	Travaux				
VENISSIEUX	1-3 avenue Jean Moulin BP 250	Jules Michelet	R 2	51%	Reconstruction en 2002. Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.		ULIS Cognitif				TRAVAUX					
VENISSIEUX	route de Corbas	Louis Aragon	R 2	40%	Restructuration des plateaux techniques SEGPA prévue. Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.		ULIS Cognitif						Etudes		Travaux	
VENISSIEUX	3 rue Georges Lyvet	Paul Eluard	R 3	45%	Rénovation des blocs sanitaires de la cour en 2013/2014. Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.		ULIS Langage Ecrit Parole							Travaux		
VENISSIEUX	3ème avenue Division Lederc	Elsa Triolet	R 2	58%	Restructuration partielle en 2011/2012 (pôle science, vie scolaire, préau, salle de réunion polyvalente). Projet de Sécurisation/Restructuration programmée à la PPI. Accessibilité incluse au programme.	X	ULIS Cognitif	X						Etudes	Travaux	
VILLEURBANNE	54 rue Jean Jaurès	Jean Jaurès	R 2	52%	Sanitaires de la cour restructurés en 2013 ainsi que le pôle médical, travaux de mise aux normes SSI, et création préau d'été 2015 à 2016. Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.		ULIS Cognitif							Etudes	Travaux	

Ad'AP de la Métropole de Lyon - Collèges



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation				Programmation Ad'AP										
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi-critère 2 : Répartition territoriale	Multi-critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024					
VILLEURBANNE	23 rue Edouard Vaillant	Jean Macé	R 2	51%	Construction/restructuration 2006/2008. Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.		ULIS Cognitif													
VILLEURBANNE	26 - 36 rue Teilon	Lamarline	R 2	76%	Restructuration partielle en 2014. Création d'EAS et mise en conformité accessibilité prévus fin 2015/début 2016. Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.		ULIS Auditif													
VILLEURBANNE	BP 1345	Gratte-ciel Miroce Leroux	R 2	49%	Restructuration des sanitaires donnant sur la cour en 2013. Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.															
VILLEURBANNE	BP 2050	Le Tonkin	R 3	53%	Restructuration partielle 2014/2015. Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.		ULIS Auditif ULIS Développement													
VILLEURBANNE	287 rue François de Pressensé	Les Iris	R 2	40%	Aménagement du pôle médicale en 2013. Opération accessibilité en faisabilité. Travaux d'accessibilité conséquents à prévoir.		ULIS Visuel													
VILLEURBANNE	BP 3038	Louis Jouvet	R 2	69%	Restructuration partielle terminée. Travaux d'adaptation accessibilité à prévoir.		ULIS Cognitif													
70 ERP				54%																

Ad'AP METROPOLE DE LYON - SERVICE DE PROXIMITE (MDR, ANNEXES ET PERMANENCES)



Territoire	Ville	Adresse	Batiment	Type d'ERP	Fréquentation public/an MDR 2014	Taux accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation				Programmation Ad'AP						
								Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi-critère 2 : Répartition territoriale	Multi-critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024	
CALUIRE ET CUIRE - RILLEUX LA PAPE - NEUVILLE SUR SAONE	RILLEUX LA PAPE	1 boulevard Général De Latte De Tassinay	Permanence médicale	W 5			Location Nécessite adaptations mineures											
DECINES CHARPIEU - MEYZIEU - ST PRIEST	CHASSIEU	6, rue Louis Pergaud	MDR secondaire	W 5			Location Nécessite adaptations mineures											
DECINES CHARPIEU - MEYZIEU - ST PRIEST	DECINES	5 place François Mitterrand	MDR principale	W 5	23 195	75%	Rénovation récente Nécessite adaptations mineures											
DECINES CHARPIEU - MEYZIEU - ST PRIEST	MEYZIEU	24 avenue Lucien Buisson	MDR principale	W 5	20 071	77%	Rénovation récente Nécessite adaptations mineures											
DECINES CHARPIEU - MEYZIEU - ST PRIEST	ST PRIEST	21 rue du maréchal Leclerc	MDR principale	W 5	30 000	66%	Rénovation récente Nécessite adaptations mineures											
DECINES CHARPIEU - MEYZIEU - ST PRIEST	ST PRIEST	104 bis rue du 8 mai 1945	MDR secondaire	W 5			Location Nécessite adaptations mineures											
DECINES CHARPIEU - MEYZIEU - ST PRIEST	ST PRIEST	21 Bd François Raymond	MDR secondaire	W 5			PROJET DE DEROGATION COPROPRIETE											
LYON 1 - LYON 2 - LYON 4	LYON 1	18 rue neyret	MDR principale + Greta	W 4	16 779		Marches a l'entrée à traiter											
LYON 1 - LYON 2 - LYON 4	LYON 2	9 b rue Sainte Hélène	MDR principale	W 5	8 037		Accessibilité incluse au programme. Rampe extérieure réalisée											
LYON 1 - LYON 2 - LYON 4	LYON 2	60 rue delandine	permanence médico-social	W 5			Bâtiment en location de plain-pied accessible Nécessite adaptations mineures											
LYON 1 - LYON 2 - LYON 4	LYON 4	51 rue Deleuvre	MDR principale	W 5	10 239		Bâtiment récent. Travaux d'adaptions mineure à réaliser											
LYON 3 - LYON 6	LYON 3	149 rue Pierre Cornelle	MDR principale	NW3	9 723		MDR située au R+1 de l'immeuble le Dugoujon. Accessibilité incluse au programme de rénovation											
LYON 3 - LYON 6	LYON 3	57 rue du Professeur Florence	MDR secondaire	W 5			Locaux en copropriété. Ascenseur dans les parties communes de l'immeuble. Projet DEROGATION COPRO suite Diag											

Ad'AP METROPOLE DE LYON - SERVICE DE PROXIMITE (MDR, ANNEXES ET PERMANENCES)



Territoire	Ville	Adresse	Batiment	Type d'ERP	Fréquentation public/an MDR 2014	Taux d'accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation				Programmation Ad'AP												
								Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 :Public	Multi critère 2 : Répartition territoriale	Multi critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024							
LYON 3 - LYON 6	LYON 3	4 place Ste Anne	MDR secondaire	W 5			Locaux situés en copropriété, Absence d'ascenseur Projet DEROGATION COPRO suite Diag					Diag	Travaux Derog?											
LYON 5 - LYON 9	LYON 5	5 bis rue débert	MDR principale	W 5	12 783	34%	MDR réaménagée en 2011, partie recevant du public limitée à 19 personnes situés au RDC du bâtiment. PROJET DE TERRITOIRE																	
LYON 5 - LYON 9	LYON 5	13 impasse du secret	Permanence	W 5		100%	Ouvert en 2014 RDC accessible PMR (location)								Travaux									
LYON 5 - LYON 9	LYON 9	15 rue de bourgogne	MDR principale + CPEF	W 5	44 000		Bâtiment neuf livré 2011 (PC avant 2007) Faire diagnostic puis travaux si nécessaire								Diag	Travaux								
LYON 5 - LYON 9	LYON 9	8 place abbé pierre	MDR secondaire	W 5			Bâtiment neuf livré 2012/2013 (PC avant 2007) Faire diagnostic puis travaux si nécessaire								Diag	Travaux								
LYON 5 - LYON 9	LYON 9	rue saint Simondant	Permanence médicale	W 5			Location Nécessite adaptations mineures														Travaux			
LYON 5 - LYON 9	LYON 9	526 av. Beer sheva	Prévention spécialisée	W 5			Location Nécessite adaptations mineures															Travaux		
LYON 5 - LYON 9	LYON 9	10 rue de bourgogne	Prévention spécialisée Vaise	W 5			Location Nécessite adaptations mineures																Travaux	
LYON 5 - LYON 9	LYON 9	9 rue Albert Falsan	Prévention spécialisée	W 5			Location Nécessite adaptations mineures																Travaux	
LYON 7 - LYON 8	LYON 7	45 rue félix brun	MDR principale	W 5	13 499		Bâtiment récent (livraison 2011) Nécessite adaptations mineures									Travaux								
LYON 7 - LYON 8	LYON 7	36 rue de la madéleine	MDR secondaire	W 5	11 852		Location Nécessite adaptations mineures																	
LYON 7 - LYON 8	LYON 8	1 place latarget	MDR principale	W 5	19 060	79%	Une balise sonore, une boucle magnétique et une bande de guidage jusqu'à l'accueil ont été installées. Nécessite adaptations mineures.																Travaux	
LYON 7 - LYON 8	LYON 8	60 bd Jean 23	MDR secondaire	W 5	20 000		Nécessite des travaux d'adaptation																	Travaux

Ad'AP METROPOLE DE LYON - SERVICE DE PROXIMITE (MDR, ANNEXES ET PERMANENCES)



Territoire	Ville	Adresse	Batiment	Type d'ERP	Fréquentation public/an MDR 2014	Taux accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation				Programmation Ad'AP									
								Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 :Public	Multi-critère 2 : Répartition territoriale	Multi-critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024				
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	GIVORS	8 passage Bonnetfond (ZAC du Garon)	MDR principale	W 5	31 120	86%	Travaux de rénovation réalisés en 2014. Nécessité des travaux d'amélioration						Diag	Travaux							
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	GIVORS	7 Avenue Léoline	MDR secondaire	W 5			Location Nécessite adaptations mineures														
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	GIVORS	Maison de l'Emploi et des Services Publics - 6 Rue Jacques Prévert RDC MDR 1er étage CPEF	MDR secondaire + CPEF	W 5		60%	Copro. La MDR est à l'étage et le CPEF au RDC. Faire diag, prévoir des travaux d'adaptation.						Diag		Travaux						
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	GRIGNY	36 Avenue des Arondières	MDR secondaire	W 5		60%	Locaux en copropriété. Faire diagnostic et travaux si nécessaire						Diag		Travaux						
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	IRIGNY	8 rue du 8 mai 1945	MDR principale	W 5	10 981	60%	Nécessite des travaux d'adaptation mineurs.						Travaux								
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	OULLINS	17 rue Tupin	MDR principale	W 5	13 032	30%	Locaux en copropriété, accessibilité difficile, diagnostic à faire. PROJET DE TERRITOIRE													Travaux Projet de territoire	
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	OULLINS	198 Grande Rue	CPEF	W 5		50%	Location Nécessite adaptations à la charge du propriétaire et locataire								Travaux						
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	OULLINS	11 rue de la Convention La Saulaie	Permanence	W 5			Location Nécessite adaptations mineures														
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	PIERRE BENITE	51 boulevard de l'Europe	MDR secondaire	W 5		60%	Nécessite des travaux d'adaptation mineurs.													Travaux	
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	ST GENIS LAVAL	102 B avenue Georges Clémenceau	MDR principale	W 5	8 000	60%	Nécessite des travaux d'adaptations mineurs													Travaux	
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	ST GENIS LAVAL	12 place des Collonges	permanence	W 5			Location Nécessite adaptations mineures														
OULLINS - IRIGNY - GIVORS - ST GENIS LAVAL	VERVAISON	7 Chemin du Pelet	Permanence médico-sociale	W 5			Location Nécessite adaptations mineures														
ST FONTS - VENISSIEUX	CORBAS	38 avenue Salvador Allende	MDR secondaire	W 5		60%	Locaux en copropriété situés au RDC. Nécessite travaux d'adaptation.														Travaux

Ad'AP METROPOLE DE LYON - SERVICE DE PROXIMITE (MDR, ANNEXES ET PERMANENCES)



Territoire	Ville	Adresse	Batiment	Type d'ERP	Fréquentation public/an MDR 2014	Taux accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation				Programmation Ad'AP					
								Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi-critère 2 : Répartition territoriale	Multi-critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024
ST FONS - VENISSIEUX	FEYZIN	9 bis rue des Razes	MDR secondaire	W 5		80%	Nécessite travaux d'adaptation mineurs.						Travaux				
ST FONS - VENISSIEUX	MIONS	Impasse du pavé	MDR secondaire	W 5		60%	Nécessite travaux d'adaptation.							Travaux			
ST FONS - VENISSIEUX	ST FONS	5 rue du Bourellier	MDR principale	W 5	35 092	40%	Nécessite des travaux d'amélioration.							Etudes	Travaux		
ST FONS - VENISSIEUX	ST FONS	Annexe de la MDR Principale Equipe PAPH 77 rue J. Jaurès		W 5			Location Nécessite adaptations mineures										
ST FONS - VENISSIEUX	ST FONS	Place des Palabres	Permanence médicale	W 5			Location Nécessite adaptations mineures										
ST FONS - VENISSIEUX	VENISSIEUX	maison des services vénissy 19 av Jean cagne	MDR secondaire	W 5		60%	Copro maison des services publics. Espaces extérieurs en cours de transformation. Prévoir travaux d'amélioration							Diag	Travaux		
ST FONS - VENISSIEUX	VENISSIEUX	3 bis pl. grand clément	MDR principale	W 5	17 811	100%	Bâtiment neuf PC de 2009. Accessible							Travaux			
ST FONS - VENISSIEUX	VENISSIEUX	46 rue ernest renan	permanence Renan	W 5		60%	Nécessite travaux d'adaptations							Diag	Travaux		
TASSIN - ECULLY - STE FOY LES LYON - LIMONEST	CRAPONNE	31 rue du 8 mai 1945	MDR secondaire	W 5		60%	Sanitaires accessibles à créer							Diag	Travaux		
TASSIN - ECULLY - STE FOY LES LYON - LIMONEST	ECULLY	10 chemin Jean marie Vianney	MDR principale + prévention spécialisée	W 5	4 717	30%	Accessibilité incluse au programme de rénovation							Diag	Travaux		
TASSIN - ECULLY - STE FOY LES LYON - LIMONEST	FRANCHEVILLE	5 Rue de la Poste	Permanence médico-sociale	W 5			Location Nécessite adaptations mineures										Travaux
TASSIN - ECULLY - STE FOY LES LYON - LIMONEST	LA MULATIERE	5 rue de l'attre de Tassigny	MDR secondaire	W 5			Location Nécessite adaptations mineures										Travaux
TASSIN - ECULLY - STE FOY LES LYON - LIMONEST	LA MULATIERE	1 place général Leclerc	permanence	W 5			Location Nécessite adaptations mineures										Travaux

Ad'AP METROPOLE DE LYON - SERVICE DE PROXIMITE (MDR, ANNEXES ET PERMANENCES)



Territoire	Ville	Adresse	Batiment	Type d'ERP	Fréquentation public/an MDR 2014	Taux accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation				Programmation Ad'AP							
								Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi critère 2 : Répartition territoriale	Multi critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024		
TASSIN - ECULLY - STE FOY LES LYON - LIMONEST	LIMONEST	47, Place Décuriel	MDR principale	W 5	4 271	60%	Nécessite travaux d'adaptation.						Travaux						
TASSIN - ECULLY - STE FOY LES LYON - LIMONEST	STE FOY LES LYON	4 chemin de Montray	MDR principale	W 5	9 642	60%	Nécessite travaux d'adaptation.							Travaux					
TASSIN - ECULLY - STE FOY LES LYON - LIMONEST	TASSIN	119-121 avenue Charles De Gaulle	MDR principale	W 5	10 860	20%	MDR difficile d'accès PROJET DE TERRITOIRE							Etudes				Travaux Projet de territoire	
TASSIN - ECULLY - STE FOY LES LYON - LIMONEST	TASSIN	3 Avenue Général Brosset	MDR secondaire	W 5			Location Nécessite adaptations mineures											Travaux	
VILLEURBANNE	VILLEURBANNE CENTRE	Square Pellet - 74 cours Emile Zola	MDR principale	W 5	23 500	50%	Bâtiment en copro. Locaux situés à l'étage sans ascenseur. L'accueil à été réaménagé en 2014 mais pas de boxe au RDC.											Etudes	Travaux
VILLEURBANNE	VILLEURBANNE NORD	64 rue du 8 mai 1945	MDR principale	W 5	23 614	40%	Bâtiment livré en 2009 Nécessite des travaux d'adaptation												Travaux
VILLEURBANNE	VILLEURBANNE NORD	2 allée Henri Georges Clouzot	MDR secondaire	W 5		80%	Locaux en copropriété MDR en RDC.												Travaux
VILLEURBANNE	VILLEURBANNE SUD	30 rue de la Baisse	MDR principale	W 5	33 000	60%	Locaux en copropriétés PROJET DE TERRITOIRE											Etudes	Travaux
VILLEURBANNE	VILLEURBANNE SUD	24 allée des Cèdres	MDR secondaire	W 5		60%	Locaux en copropriétés Nécessite des travaux d'adaptation												Travaux
TOTAL			74 SITES			62%													

Ad'AP de la Métropole de Lyon - Etablissements Singuliers

■ Accessible
 ■ Travaux à finaliser
 ■ Etudes/Diagnostic
 ■ Travaux globalisés
 ■ Travaux conséquents
 ■ Travaux d'adaptation

Ville	Adresse	Designation	type d'ERP	Taux accessibilité 2015	Remarques	Criteres de programmation et de priorisation						Programmation Ad'AP			
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critere 1 :Public	Multi critere 2 : Répartition territoriale	Multi critere 3 : Chaîne de déplacement	Multi critere 4: Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024
LYON 2	Cours de Verdun	Centre d'Echange de Lyon Perrache	M, T, L, R 1	60%	Projet global à mettre en œuvre / 19 ans Priorité : amélioration des systèmes d'orientation (balises audio, bande guidage, signalétique)	X	X	X	X	X	Travaux / priorité orientation et guidage				
LYON 3	20 rue du Lac	Hotel de la Métropole	W,N,Y,L 2	40%	Projet ascenseur programmé Orientation, signalétique, guidage à mettre en œuvre	X	X	X	X	X	Etudes	Travaux	Travaux		
LYON 4	5 rue Anselme	ESPE Cios Jouve Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ex IUFM)	R X L 3	50%	Convention de mise à disposition à l'éducation nationale. Restructuration et extension en 2007/2008 Nécessite des travaux d'accessibilité structurants	X	X	X	X	X	Diagnostic	Etudes	Etudes	Travaux	
LYON 5	17 rue Clébert	Musée de Fourvière	Y 2	30%	Architecture singulière Nécessite études complémentaires, avec dérogation et mesures compensatoires	X	X	X	X	X	Etudes	Etudes	Travaux / dérogation	Travaux / dérogation	
LYON 5	17 rue Clébert	Théâtre de Fourvière Evènement "les Nuits de Fourvière"	PA 1	20%	Délégitaire "les nuits de Fourvière" Site classé UNESCO Nécessite des travaux structurants avec dérogation	X	X	X	X	X	Etudes	Etudes	Travaux / dérogation	Travaux / dérogation	
LYON 7	4 rue Commandant Ayasse	La Gourguillonaise	R,L 4	41%	Equipement socio-culturel réservé au personnel de la Métropole. Nécessite des travaux d'adaptation	X	X	X	X	X					Travaux
LYON 9	358 avenue de champagne	Gymnase la Duchère	X Y 2	40%	Le bâtiment va faire l'objet de travaux de conservation de son clois couvert. Nécessite des travaux structurants d'accessibilité	X	X	X	X	X	Etudes	Etudes	Travaux / dérogation	Travaux / dérogation	
STE FOY LES LYON	80 chemin de la Grande Route	International School of Lyon	R 4	44%	Locaux mis à disposition de l'ISL. Ancien collège occupé partiellement par une centaine d'enfants Nécessite création d'ascenseurs et réflexion sur occupation du site	X	X	X	X	X			Etudes	Travaux	
DARDILLY	porte de Lyon	Bouloirdrome de Dardilly	X PA N 1	50%	Nécessite des travaux mineurs d'adaptation	X	X	X	X	X	Travaux				

Ad'AP de la Métropole de Lyon - Etablissements Singuliers



Ville	Adresse	Designation	type d'ERP	Taux accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et de priorisation					Programmation Ad'AP								
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi critère 2 : Répartition territoriale	Multi critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4: Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024				
MARCY L'ETOILE	Route de Sain-Bel	Parc de Lacroix Laval	Y L N 3 (château)	70%	Travaux réalisés en 2014 : accessibilité PMR de l'Orangerie et du château, bloc sanitaires "Belle Etoile". Besoin de poursuivre traitement des stationnements, cheminements, sanitaires, mise en conformité ascenseur château														
BRON	36 bd Emile Bollaert	Parc de Parilly	L 4 (vestiaires Nord et Sud) PA 2 Tribunes	70%	Travaux réalisés en 2014 : cheminement PMR depuis le parking, mise en accessibilité de bloc sanitaire (Charmilles, Bollaert) Besoin de poursuivre traitement des stationnements, cheminements, sanitaires														
TOTAL		11 ERP		47%															

Ad'AP de la Métropole de Lyon - ERP de 5ème catégorie



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux d'accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et de priorisation						Programmation Ad'AP				
						Opération globale PPI Individualisée	Multi-critères 1 : Public	Multi critère 2 : Répartition territoriale	Multi critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024	
LYON 3	28 rue Julien	CIO	W 5	80%	Locaux loués par la Métropole au CIO Projet de transfert de service						Diagnostic	Etudes	Transfert/ travaux			
LYON 3	236 cours Lafayette	Centre medico-psychologique	W 5	80%	Locaux en co-propriété mis à disposition du CHS Vinatier. Faire diagnostic puis travaux si nécessaire						Diagnostic	Etudes	Travaux			
LYON 3		Mission Part Dieu	W 5	80%	Adaptations mineures à réaliser						Travaux					
LYON 2	Rue Saint Hélène	Crèche Salle polyvalente	R5		Locaux loués par la Métropole à la Ville de Lyon Vérifier la convention de mise à disposition Faire diagnostic et travaux si nécessaire						Diagnostic	Etudes	Travaux			
LYON 2	Impasse Catelin	Crèche	R5		Locaux loués par la Métropole à la Ville de Lyon Vérifier la convention de mise à disposition Faire diagnostic et travaux si nécessaire Projet de transfert						Diagnostic	Etudes	Travaux ou transfert			
LYON 5	rue commandant Charcot	Foyer d'hébergement Les Cèdres bleus	RH 5 avec locaux à sommeil	48%	Mis à disposition de l'ADAEER Projet de service / 3 unités Demande de dérogation (cf. montant travaux / 3 foyers d'hébergement)						Etudes	Etudes	Etudes	Travaux / dérogation		
LYON 7	181-203 rue Jean Jaures	Mission Gerland	W 5	76%	Adaptations mineures à réaliser						Travaux					
ST FON	Place du Pentacle	Centre de Formation Léon Blum	W 5	60%	Centre de formation du personnel de la Métropole. Projet de transfert de service et de ré affectation du bâtiment en ERT						Etudes	Etudes	Etudes	Transfert de service		
CALUIRE ETCUIRE	26 Chemin de Wette Fays	Association d'aviron	R5	?	Locaux loués par la Métropole à la Ville de Caluire Vérifier la convention de mise à disposition Faire diagnostic et travaux si nécessaire						Diagnostic	Etudes	Travaux			
CALUIRE ETCUIRE	Chemin de Wette Fays	Ancienne usine de pompage des eaux	Y5	?	Musée présentant une pompe de Cornouaille (machine à vapeur) Bâtiment classé monument historique. Absence d'enseigneur. Site historique difficile d'accès						Diagnostic	Etudes	Travaux	Travaux Dérogation		
CALUIRE ETCUIRE	Rue Pasteur	Crèche	R5	?	Locaux loués par la Métropole à la Ville de Caluire Vérifier la convention de mise à disposition Faire diagnostic et travaux si nécessaire						Diagnostic	Etudes	Travaux			
VENISSIEUX	41 rue camot	Foyer d'hébergement Foyer les Tilleuls	RH 5 avec locaux à sommeil	52%	Mis à disposition de l'ADAEER Projet de service / 3 unités Demande de dérogation (cf. montant travaux / 3 foyers d'hébergement)						Etudes	Etudes	Etudes	Travaux / dérogation		
FRANCHEVILLE	Chemin du Grand Moulin l'Yzeron	Le Grand Moulin de l'Yzeron	L 5	82%	Adaptations mineures à réaliser. Projet de cession						Travaux					

Ad'AP de la Métropole de Lyon - ERP de 5ème catégorie



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux d'accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et de priorisation						Programmation Ad'AP			
						Opération globale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi critère 2 : Répartition territoriale	Multi critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4: Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024
LA MULATIERE	238 chemin de fontanères	Foyer d'hébergement L'étoile du berger	RH 5 avec locaux à sommeil	54%	Mis à disposition de l'ADARER Projet de service / 3 unités Demande de dérogation (cf. montant travaux / 3 foyers d'hébergement)						Etudes	Etudes	Etudes		
TOUTE L'AGGLOMERATION		Locaux commerciaux (95)	ERP 5	50%	Identifier les locaux commerciaux affectés à un ERP en activité Diagnostic à réaliser puis travaux si nécessaire.						Diagnostic				Travaux / dérogation
TOUTE L'AGGLOMERATION		Déchèteries (17)	ERP 5	50%	Diagnostic à réaliser puis travaux si nécessaire						Diagnostic				Travaux
TOUTE L'AGGLOMERATION		Aire d'Accueil des Gens du Voyage (17)	ERP 5	50%	Diagnostic à réaliser puis travaux si nécessaire						Diagnostic				Travaux
TOTAL 143 ERP				64%											

Ad'AP de la Métropole de Lyon - Délégations de service public (DSP)



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et de priorisation					Programmation Ad'AP				
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi critère 2 : Répartition territoriale	Multi critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024
LYON 6	50 quai Charles de Gaulle	Cité Centre des Congrès	L N T 1		Fin du contrat DSP 2016 Le renouvellement du contrat inclut la répartition des travaux d'accessibilité Co Ad'AP Métropole délégataire						Etudes	Travaux	Travaux	Travaux	2022-2024
RILLEUX LA PAPE	Chemin Lacroix	Cimetière de Rilleux la Pape	PA 5		Pentes naturelles du terrain, envisager dérogation, poursuivre les travaux d'amélioration Co Ad'AP Métropole délégataire Prévoir dérogation / pente naturelle						Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	
BRON	161 bd de l'Université	Cimetière de Bron	PA 5		DSP en cours de renouvellement Nécessite des travaux d'adaptation Co Ad'AP Métropole délégataire						Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	
CHASSIEU	29 route de Lyon	Golf de Chassieu	L M N 3		DSP en cours de consultation Projet de rénovation / extension à l'étude Co Ad'AP Métropole délégataire						Etudes	Travaux	Travaux	Travaux	
TOTAL 4 ERP															

DSP Parcs de stationnement



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et de priorisation					Programmation Ad'AP				
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi critère 2 : Répartition territoriale	Multi critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024
LYON	Place Antonin Poncet	Parking A. Poncet	PS 2		Fin de contrat DSP 2018 - secteur ABF - études en cours						Etudes	Etudes	Etudes	Travaux	2022-2024
LYON	Place Bellecour	Parking Bellecour	PS 2		Secteur ABF - études en cours						Etudes	Travaux	Travaux	Travaux	
LYON	99 rue de Marseille	Parking Berthelot	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation						Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	
LYON	Place de la Bourse	Parking Bourse	PS 2		Secteur ABF - études en cours						Etudes	Etudes	Etudes	Travaux	

DSP Parcs de stationnement



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et de priorisation						Programmation Ad'AP						
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi critère 2 : Répartition territoriale	Multi critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024			
LYON	1 place des Celestins	Parking Celestins	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation								Travaux	Travaux				
LYON	18 rue Claudia	Parking Cordeliers	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation									Travaux	Travaux			
LYON	1 place Joannès Ambre	Parking Croix Rousse	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation									Travaux	Travaux			
LYON	Place Antonin Julard	Parking Fosse aux Ours	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation									Travaux	Travaux			
LYON	Bd de la Croix Rousse	Parking Gros Cailloux	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation									Travaux	Travaux			
LYON	156 rue Garibaldi	Parking Halles	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation									Travaux	Travaux			
LYON	Place Marechal Lyautey	Parking Morand	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation									Travaux	Travaux			
LYON	64 quai Charles de Gaulle	Parking P1 Cité	PS 1		Nécessite des travaux d'adaptation									Travaux	Travaux			
LYON	quai Charles de Gaulle	Parking P2 Cité	PS 1		Nécessite des travaux d'adaptation									Travaux	Travaux			
LYON	80 rue de Bonnel	Parking Part Dieu CC	PS 1		Projet de restructuration. Fin DSP Déc. 2015									Etudes	Etudes	Travaux		
LYON	38 rue de la Villeter/ Bd de l'Europe	Parking Part Dieu Gare	PS 1		Nécessite des travaux d'adaptation									Travaux	Travaux			
LYON	Cours de Verdun	Parking Perrache	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation									Travaux	Travaux			

DSP Parcs de stationnement



Ville	Adresse	Designation	Type d'ERP	Taux d'accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et de priorisation					Programmation Ad'AP					
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critere 1 :Public	Multi critere 2 : Répartition territoriale	Multi critere 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critere 4: Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024	
LYON	53 rue de la République	Parking République	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation							Travaux	Travaux	Travaux		
LYON		Parking Saint Antoine	PS 2		Création nouveau parking en cours, ce parking sera démolit											
LYON	Place Benoit Crépu	Parking St Georges	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation							Travaux	Travaux	Travaux		
LYON	23 place des Terreaux	Parking Terreaux	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation							Travaux	Travaux	Travaux		
VILLEURBANNE	Place Lazare Goujon	Parking Villeurbanne Hôtel de Ville	PS 2		Nécessite des travaux d'adaptation							Travaux	Travaux	Travaux		
TOTAL 20 ERP																

Ad'AP de la Métropole de Lyon - Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF Bron)



Ville	Adresse	Désignation	Type d'ERP	Taux d'accessibilité 2015	Remarques	Critères de programmation et priorisation					Programmation Ad'AP				
						Globale et Transversale PPI Individualisée	Multi-critère 1 : Public	Multi-critère 2 : Répartition territoriale	Multi-critère 3 : Chaîne de déplacement	Multi-critère 4 : Faible Praticabilité	2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024
BRON	62 rue Lionel Terry	IDEF A1-A2	W5 (RDC et R+1) PO (R+2) ERT reste	40%	Projet de restructuration bâtiment essentiellement réservé au personnel (ERT)	X					Etudes	Travaux	Travaux		
		IDEF B1 ,pouponnière	U 4	50%	Demolition prévue 2017	X							Trx Démol		
		IDEF E1	N5 Cuisine restaurant	50%	Projet à terme	X					Etudes	Travaux	Travaux		
		IDEF F1-F2	RH 5 avec locaux à sommeil accueil d'urgence	50%		X								Travaux	
		IDEF G1	O 5 avec sommeil	50%	Projet de rénovation	X					Etudes	Travaux / dérogation	Travaux		
		IDEF G2	R 4	50%	Service identique a G1 et G2 --> demande dérogation						Etudes			Travaux / dérogation	
		IDEF G3	RH 5 avec locaux à sommeil	50%	Projet de rénovation (avec G1) à finaliser. Dérogation ?	X					Travaux				
		IDEF H1	RH 5 avec locaux à sommeil	50%	Usage à préciser										Travaux
		IDEF H4	R 4	50%											Travaux
		IDEF I1	R 5	50%											Travaux
		IDEF K1	Villa (RDC logement mere-enfant et logement fonction)	50%	Classement 5ème absence de diagnostic Offre identique a AME1 AME2						Diag 5ème				Travaux
		IDEF L2	ERT poste de securite	50%	Poste d'accueil						Etudes	Travaux			
		IDEF Exterieur		50%	Travaux sur extérieurs à conduire en lien avec la réfection du réseau de chateur urbain, et la démolition de la pouponnière						Etudes	Travaux	Travaux		
RILLEUX LA PAPE	6 rue lieutenant Vittoz	Villa Vittoz (IDEF)	RH 5 avec locaux à sommeil	80%	Diag réalisé en interne en décembre 2014. Pas de chambre accessible au fauteuil roulant, la réglementation ne l'impose pas car l'établissement a moins de 10 chambres et aucune au RDC.						Etudes	Travaux			
ST PRIEST	96 bis route d'Heureux	Villa St Priest (IDEF)	RH 5 avec locaux à sommeil	80%	N'appartient pas à la Métropole mais bail emphytéotique et tout travaux charge Métropole. 1 chambre adaptée au RDC ainsi qu'une douche et un sanitaire						Etudes			Travaux	
TOTAL		15 ERP		47%											

Ad'AP de la Métropole de Lyon - Actions transversales

Action	Remarques	Programmation Ad'AP				
		2016	2017	2018	2019-2021	2022-2024
Diagnostic Accessibilité ERP 5ème et IOP	Certains réalisés en interne (2012/2014). Rien sur les baux commerciaux.	Etudes				
Etudes complémentaires spécifiques à partir des grands équipements et établissements singuliers	Etudes préalables / dérogation IDEF, CELP, Cite des Congres, Musée de Fourvière, Foyers d'hébergement...	Etudes				
Formation des techniciens bâtiment	Techniciens bâtiment et chargés d'opération: maîtriser la réglementation accessibilité, savoir poser un diagnostic, évaluer les faisabilités et mettre en œuvre	Cahier des charges / consultation		Mise en œuvre du plan de formation		
Formation des agents d'accueil	Agents d'accueil: appréhender la différence et les modalités d'accompagnement.	Cahier des charges / consultation		Mise en œuvre du plan de formation		
Mise à jour des référentiels techniques	Intégration des standards d'accessibilité dans les référentiels collège et MDR	Référentiel				
Elaboration d'un référentiel pour la signalétique des bâtiments	Création d'un référentiel de la signalétique qui intègre les standards de l'accessibilité (positionnement, contrastes, taille des caractères, pictogrammes...)	Cahier des charges / consultation	Référentiel			
Evaluation annuelle de la mise en œuvre de l'Ad'AP de la Métropole Grand Lyon	Mise à jour du tableau de bord au fur et à mesure de l'avancement des travaux					